Parc naturel régional de Lorraine

Une biodiversité préservée et une meilleure qualité environnementale

Un développement équilibré et durable du territoire

Un territoire vivant, accueillant et solidaire

une autre vie s'invente ici...

Rapport d'activité

2010

Parc naturel régional de Lorraine

Le mot du Président	p. 3
Grand Projet n°1 : Contribution au maintien et au développement de la biodiversité	p. 4 à 10
Grand Projet n°2 : Participation à la lutte contre le changement climatique	p. 11 à 13
Grand Projet n°3 : Accompagnement des Grands Pôles Structurants	p. 14 à 16
Grand Projet n°4 : Aménagement Durable du Territoire	p. 17 à 22
Grand Projet n°5 : Développement de la Vie du Territoire	p. 23 à 29
Grand Projet n°6 : Préparation du renouvellement de la Charte	p. 30 à 31
Projets Transversaux : Communication et mise en réseau / Coopération internationale	p. 32 à 34
La vie du Syndicat Mixte	p. 35
L'équipe du Parc	p. 36
Le budget 2010 du Parc	p. 37
Carte d'identité du territoire	p. 38
Glossaire	p. 39

Le mot du Président ...

En 2009, lors d'un colloque qui s'est tenu à Commercy, élus du Parc, partenaires institutionnels, associations, universitaires... ont travaillé ensemble à la définition d'une stratégie opérationnelle, répondant aux nouveaux enjeux de notre territoire et prenant en compte le chemin parcouru depuis l'adoption de notre Charte en 2003.

Ce projet, décliné en trois enjeux et six grands projets, constitue désormais le cadre d'intervention des actions qui ont été engagées cette année et qui seront engagées par le Parc jusqu' à l'horizon 2015, date à laquelle le renouvellement du label « Parc naturel régional » devrait intervenir.

L'année 2010 a ouvert de vastes chantiers, dont celui de la révision de la Charte du Parc, qui exigera une concertation accrue et une participation de tous les acteurs.

Le présent rapport d'activité 2010 du Parc illustre comment les actions menées au cours de l'année, dans leur diversité, convergent vers des objectifs partagés : le maintien de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, le développement durable du territoire et la cohésion sociale. Ce document que j'ai souhaité plus synthétique est issu de l'outil d'évaluation et du suivi de la mise en oeuvre de notre Charte : EVA. Il comprend Grand Projet par Grand Projet un bilan évaluatif des actions « phares » qui ont été menées cette année.

Je vous souhaite une bonne lecture du bilan d'activités 2010 du Parc naturel régional de Lorraine.

Thibaut VILLEMIN
Président du Parc naturel régional de Lorraine
Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine.

une autre vie s'invente ici...

Parc naturel régional de Lorraine

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité
Participation à la lutte contre le changement climatique
Accompagnement des Grands Pôles Structurants
Aménagement Durable du Territoire
Développement de la Vie du Territoire
Préparation du renouvellement de la Charte
Projets Transversaux

Rouge-queue noire à la Maison du Parc (Pont-à-Mousson)

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Il y a 36 ans, notre territoire a été labellisé Parc naturel régional grâce à la qualité de sa biodiversité et de ses paysages, éléments fondateurs de tout Parc. A l'aube de la sixième grande extinction des espèces, 2010 devait être l'année de la fin de l'érosion de la biodiversité. Elle ne le fut pas. Néanmoins, une prise de conscience collective s'opère et les prémices de nouveaux modes de penser et d'agir prennent peu à peu corps et s'enracinent sur notre territoire. Aujourd'hui, le principal enjeu du Parc de Lorraine est de maintenir voire de développer la biodiversité de son territoire tout en y favorisant les activités humaines.

Objectifs

La préservation de notre biodiversité, entendue par la diversité des gènes, des espèces, des milieux, des paysages, et de leurs interactions, est le seul garant d'un développement durable de notre territoire et du maintien de sa qualité et donc *in fine* du renouvellement de son label « parc naturel régional ».

La biodiversité forme l'essentiel des potentialités du territoire à valoriser et à développer durablement. En effet, sans paysage, sans milieu naturel, pas de tourisme durable, sans vie et sans eau dans nos sols pas d'agriculture de plein champ, mais une agriculture intensive dominée par les engrais et pesticides qui dégraderont nos ressources naturelles. Or, comme partout en France et à travers le monde, la biodiversité du Parc naturel régional de Lorraine continue à s'éroder. C'est pourquoi, le Parc s'est engagé fortement dans la préservation de sa biodiversité.

Descriptif

La stratégie du Parc se concentre autour de 3 axes pour préserver sa biodiversité.

• D'une part, poursuivre l'acquisition et le suivi des connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des espèces et ce afin de mieux gérer et protéger ces ressources. En 2010, l'action du Parc en la matière s'est surtout portée autour des inventaires Atlas communaux de 4 nouvelles communes (Loudrefing, Ancy-sur-Moselle, Gélucourt et Wuisse) et sur les définitions et les cartographies de plusieurs éléments des réseaux écologiques du Parc (identification des discontinuités des cours d'eau à écrevisses, identification avec la Région Lorraine des réseaux thermophiles, cartographie des haies par intercommunalité…)

• D'autre part, puisqu'on ne protège que ce que l'on connaît bien, le Parc a comme priorité de communiquer, transférer et valoriser les connaissances acquises auprès des habitants et des utilisateurs du territoire. Ainsi en 2010, le Parc a labellisé une quinzaine de projets « 2010 année de la biodiversité », a réalisé de très nombreuses conférences (Nancy, Metz, Commercy, Pagny-sur-Moselle…), formations, actions concrètes et animations (La Nature dans mon Village) sur la thématique de la biodiversité. Une exposition sur les zones humides et l'édition de 5 nouvelles plaquettes de sensibilisation sur ce thème et les premiers tests de l'outil informatique BOMBINA (base de données naturalistes réalisée à l'échelle du Parc) ont complété également cette communication.

• Ces outils de communication furent le préalable indispensable pour mettre en oeuvre la protection et la gestion du patrimoine naturel tant pour des patrimoines naturels remarquables que pour le patrimoine qui nous entoure au quotidien. Le démarrage de l'identification des arbres remarquables, l'animation des sites natura 2000, la protection de gîtes à chauve-souris, la mise en œuvre de nombreux contrats MAET en particulier sur les prairies (plus de 2,3 millions d'euros mobilisés par le Parc en 2010 au profit de 168 agriculteurs et concernant 1 742 hectares de prairies) sont les actions principales menées en 2010 pour préserver notre patrimoine naturel.

Budget 2010

Le budget consacré au Grand Projet n°1 / Contribution au maintien et au développement de la biodiversité s'est élevé à 445 193 euros.

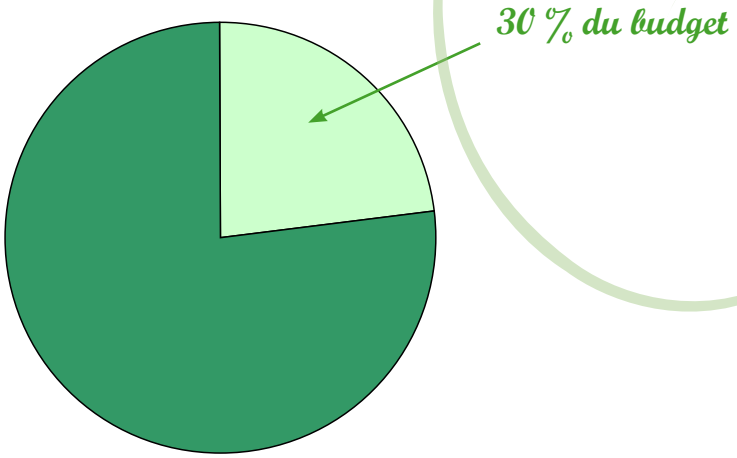

MISE EN PLACE DES RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

La notion de réseaux écologiques apparaît dans la Charte du Parc de 2003. En effet, le Parc se doit d'anticiper les ruptures écologiques pouvant intervenir sur son territoire, et notamment s'agissant de la LGV. Au regard des sollicitations actuelles de la Région vis-à-vis des Parcs pour mener une réflexion sur ces réseaux écologiques, et dans le cadre de l'application concrète de la politique régionale sur les Trames Vertes et Bleues, le Parc de Lorraine se propose à nouveau comme territoire pilote de l'application de ces politiques. La mise en place des réseaux écologiques du Parc s'inscrit également dans le cadre de la Directive Cadre sur l'eau, déclinée dans le SDAGE Rhin-Meuse, qui impose des objectifs de qualité de l'eau et des milieux.

OBJECTIFS

Dans ce contexte, le Parc souhaite définir et mettre en œuvre une politique Trames Vertes et Bleues, et l'appliquer en définissant, puis en préservant de manière prioritaire les cœurs de nature. Cette opération permettra à terme de protéger les corridors d'importance majeure et de reconnecter les corridors rompus ou dégradés.

DESCRIPTIF

Le travail d'identification et de cartographie des corridors existants ou rompus devrait aboutir à l'horizon 2011 pour les Départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle. Cela permettra de prioriser les actions à mettre en place sur le territoire , de focaliser les secteurs nécessitant des approches plus précises, mais également de faire évoluer les porter à connaissance pour tous nouveaux documents d'urbanisme. Sur les sites qui seront identifiés comme prioritaires, les cœurs de biodiversité en particulier, des actions seront proposées aux collectivités locales.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 84 809 € dont :
DREAL : 33 076 € Conseil Général de Moselle : 21 202 €
Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 30 531 €

BILAN DE L'ACTION

La caractérisation des zones nodales a été poursuivie par la modernisation de 18 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) et la proposition de création de 11 nouvelles ZNIEFF, de 32 ENS (Espace Naturel Sensible) au Département de la Moselle et de 5 ENS pour celui de la Meurthe-et-Moselle. Les prospections de terrain effectuées aux printemps/été 2010 ainsi que la saisie de plus de 6 000 données naturalistes dans la base du PnrL permettront dans l'année à venir de mener à terme cette caractérisation. Les zones nodales et la matrice paysagère de chacune des trames ont été identifiées. Un premier travail de modélisation des déplacements des espèces cibles au sein du paysage a été réalisé concernant les trames prairiales et paludéennes.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le Conservatoire des Sites Lorrains, le CETE de l'Est, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, l'Office National des Forêts, le Conseil Régional de Lorraine.

LES CHIFFRES CLÉS

18 ZNIEFF modernisées
37 ENS proposés aux Départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle

CONTACT PARC

Lucille ROBILLOT

RECHERCHE DES DISCONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DU RÉSEAU TRAMES VERTES ET BLEUES

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de la mise en place des réseaux écologiques du Parc, un travail d'identification et de cartographie des corridors rompus nécessaires au bon fonctionnement des milieux et des espèces est à mener. En 2010, le Parc s'est engagé dans la recherche des discontinuités des réseaux aquatiques, thermophiles et de haies de son territoire.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc de parvenir à identifier, en partenariat avec les acteurs locaux et les institutions, une définition des discontinuités écologiques relative aux trois typologies de trames étudiées.

DESCRIPTIF

Pour chacun des réseaux, il s'agit d'identifier, de cartographier, de hiérarchiser les problèmes de discontinuités rencontrés pour y apporter ensuite des solutions. Ces données permettront de finaliser une méthodologie sur la constitution d'une carte de réseaux écologiques du Parc, qui sera à intégrer dans la prochaine Charte.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 13 440 € dont :
DREAL : 3 600 € Conseil Régional de Lorraine : 3 600 €
Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 3 600 € Ingénierie Parc : 2 640 €

BILAN DE L'ACTION

Une étude sur la trame thermophile a permis d'identifier la matrice du réseau thermophile à partir notamment de photo-interprétation, de la synthèse des données du programme Atlas communal et d'observations de terrain. Les continuités et discontinuités de cette trame ont été ciblées par la modélisation des déplacements des espèces cibles de la trame thermophile au sein du paysage. Des mesures visant à créer un véritable continuum thermophile sur le territoire du PnrL ont été proposées. Ce travail a été mené en cohérence avec la démarche de constitution de la trame thermophile de la Région Lorraine. Les enjeux des milieux les plus sensibles de la trame aquatique ont été définis par la caractérisation et la cartographie des discontinuités écologiques sur cinq cours d'eau patrimoniaux de tête de bassins du PnrL. Grâce à la réalisation de fiches actions, cette étude permettra par la suite de proposer aux collectivités locales des mesures visant à préserver et restaurer la qualité de l'eau et des habitats de ces ruisseaux. Le réseau des haies, élément fondamental de la Trame Verte et Bleue du PnrL car il participe à la fois aux trames prairiales, aquatiques et forestières, a été étudié afin de mieux connaître ses caractéristiques et son organisation. Le fonctionnement de la haie en tant qu'habitat et couloir de dispersion et de déplacement des espèces a pu être approfondi. Des secteurs d'intervention prioritaire ont été identifiés à l'échelle intercommunale afin de maintenir et renforcer les continuités écologiques.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La DREAL, les Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle, le Conservatoire des Sites Lorrains, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, la DRAAF, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

LES CHIFFRES CLÉS

3 réseaux écologiques étudiés

CONTACT PARC

Laurent GODÉ

Mare forestière en Forêt de la Reine

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE SAUVEGARDE DU SONNEUR À VENTRE JAUNE

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata), est un petit amphibien vulnérable à forte valeur patrimoniale qui accuse une régression marquée sur l'ensemble de son aire de répartition. Ce déclin était déjà perceptible au début du siècle dernier en Belgique, où l'espèce est vraisemblablement éteinte depuis la fin des années 1990. En France également, le déclin s'est amorcé dans de nombreuses régions. Pour l'ensemble du nord-est, l'espèce trouve sa limite septentrionale en Argonne ardennaise. Présente avant 1980 dans le département du Nord, elle a aujourd'hui disparu. Cette espèce protégée, prioritaire au titre de Natura 2000, voit encore de nombreuses populations installées en Lorraine.
Le Parc est un des principaux acteurs régionaux en termes de connaissance et de protection de l'espèce puisqu'il mène depuis 1999 toute une série d'actions de suivi et de protection de ses populations.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc de mettre en application le plan régional de sauvegarde de cette espèce afin de suivre et estimer les populations de différents sites, et proposer des actions de gestion et de protection. Quatre sites particuliers ont été mis à l'étude : Trésauvaux Les Eparges en Meuse, Lagney/Lucey en Meurthe-et-Moselle, Corny et Marsal en Moselle.

DESCRIPTIF

La mise en application du plan régional s'est déclinée en trois grandes étapes :
1/ Préciser l'état de conservation de l'espèce et des milieux aquatiques temporaires en Lorraine, notamment en complétant et comblant les lacunes des inventaires existants
2/ Suivre la dynamique d'une série de populations importantes en Lorraine, sur des sites particuliers
3/ Rédiger un programme d'actions à partir des résultats des inventaires et du suivi des populations, comprenant notamment :
- la hiérarchisation des sites ; identification et caractérisation des populations
- l'identification des milieux aquatiques sensibles en termes de persistance
- des propositions de préservation et de gestion des sites et des populations ; définition des mesures de protection
- des propositions de création ou de restauration de sites fonctionnels en termes de corridors
- l'information et la sensibilisation des acteurs concernés et du grand public

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 10 560 € dont :
Office National des Forêts : 9 900 €
Via des crédits
DREAL : 3 300 €
Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 3 300 €
Conseil Régional de Lorraine : 3 300 €
Ingénierie Parc : 660 €

BILAN DE L'ACTION

Le plan d'action régional de sauvegarde du Sonneur à ventre jaune a été mené à bien entre 2008 et 2010. Au cours de ces trois années, le Parc a opéré un suivi sur 4 populations du Parc, qui a permis de mettre en place des actions de gestion et de protection spécifiques. Le rapport final des trois années d'application du plan d'action régional a été finalisé fin 2010.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le Conseil Régional de Lorraine, le Conservatoire des Sites Lorrains, l'Office National des Forêts, la DREAL, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

LES CHIFFRES CLÉS

4 populations de Sonneur à ventre jaune suivies

CONTACT PARC

Laurent GODÉ

OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL : POURSUITE DES ATLAS COMMUNAUX EN ZONE EST

CONTEXTE DE L'ACTION

Programme phare du Parc, l'Atlas communal a permis depuis 1993 d'acquérir une connaissance très poussée des milieux naturels du PnrL et surtout de les porter à la connaissance des collectivités du territoire et de leurs habitants. Il reste l'outil essentiel de l'ensemble des actions environnementales du Parc. En zone Est, le programme Atlas communal a débuté en 2003 (sauf pour 2 communes s'agissant desquelles il a débuté en 2000). Depuis, 36 des 49 communes de la zone Est du Parc ont été inventoriées et cartographiées et 27 atlas ont été restitués en communes.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc de poursuivre la réalisation des Atlas communaux des communes de sa zone Est, qui devrait aboutir en 2012.

DESCRIPTIF

Pour chacune des communes, un travail colossal d'inventaires de la faune, de la flore ainsi que des milieux est mené (en moyenne, 150 inventaires sont réalisés par commune). Les données ainsi récoltées sont ensuite cartographiées (cartographies de l'occupation du sol, de la typologie des milieux, des périmètres réglementaires…), puis synthétisées dans un atlas. Les connaissances ainsi acquises sont ensuite restituées aux communes et aux habitants du territoire. Pour mener à bien ce programme, le Parc accueille chaque année de nombreux stagiaires, à raison d'un par commune inventoriée.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 76 773 € dont :
Conseil Général de Moselle : 49 440 €
Ingénierie Parc : 27 333 €

BILAN DE L'ACTION

Au cours de l'année 2010, le Parc a poursuivi son programme d'inventaire du patrimoine naturel au sein des communes du territoire. Au total, 4 communes de Moselle ont été inventoriées (Loudrefing, Ancy-sur-Moselle, Gélucourt et Wuisse), ce qui a donné lieu à 4 restitutions en communes. En raison d'un retard d'accord de financement, le Parc n'a pas été en mesure d'accueillir de stagiaire supplémentaire, ce qui l'a obligé à reporter la réalisation d'un atlas initialement prévue.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le Conseil Général de Moselle, le Conseil Régional de Lorraine, l'Office de l'Eau et des Milieux Aquatiques, le Conservatoire des Sites Lorrains, le Centre Ornithologique Lorraine, la Commission Permanente d'Etudes et de Protection des Eaux Souterraines et Cavernicoles.

LES CHIFFRES CLÉS

4 communes inventoriées en 2010
4 restitutions d'Atlas en communes (inventaires 2009) : Lidrezing, Val de Bride, Morville-les-Vic, Fribourg

CONTACT PARC

Olivier NOURRIGEON

DÉVELOPPEMENTS DE L'APPLICATION BOMBINA

CONTEXTE DE L'ACTION

Au travers de « l'observatoire du patrimoine naturel », le Parc cherche à promouvoir la mutualisation des données naturalistes, préalable essentiel à la protection du patrimoine naturel, en particulier au travers du développement d'une base de données disponible via une plateforme internet : l'outil BOMBINA. Développé en partenariat avec le PNR Loire-Anjou-Touraine, il sera mis en ligne en janvier 2011 à destination à la fois des partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que du grand public.

OBJECTIFS

Par le biais de BOMBINA, le Parc souhaite disposer d'un outil de valorisation et de partage de données avec le territoire. La mise en place de cet outil nécessite d'acquérir des données à l'échelle régionale, de synthétiser les informations existantes et de les interpréter en termes de réseaux et de corridors écologiques. Les informations ainsi collectées permettront de cibler les actions à mener pour préserver ou restaurer les réseaux écologiques et leurs discontinuités éventuelles. Il s'agira aussi de solliciter les citoyens pour enrichir la base de données sur le territoire du PnrL et développer ainsi l'implication des habitants à la connaissance et à la préservation de leur patrimoine naturel.

DESCRIPTIF

En 2010, 8 nouveaux développements de l'outil BOMBINA ont été programmés afin d'améliorer la saisie des données et leur valorisation. Ils concernent la création d'un statut de rédacteur « Grand-Public » ou encore de nouveaux modules : import automatique des données, saisie en masse…

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 13 100 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 3 250 €
DREAL : 3 250 € Ingénierie Parc : 6 600 €

BILAN DE L'ACTION

Les partenaires ont exprimé un vif intérêt quant au développement d'une base naturaliste mutualisée. Ceci s'est traduit concrètement par la mise en place d'une convention cadre avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et la DREAL. Les développements prévus initialement n'ont pu aboutir en raison notamment d'un retard d'accord de financement. Les modifications devraient être effectives en janvier 2011. Pour cette raison, l'accès au grand public n'a pu être mis en place ; la diffusion a néanmoins été possible par le biais des restitutions de l'Atlas communal.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le Conservatoire des Sites Lorrains, le Centre Ornithologique Lorraine, l'Office de l'Eau et des Milieux Aquatiques, l'Office National des Forêts, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, FLORAINE, la Fédération Régionale des Chasseurs de Lorraine, le Conseil Régional de Lorraine, la DREAL.

LES CHIFFRES CLÉS

1 convention-cadre avec le MNHN et la DREAL

CONTACTS PARC

Arnaud BRASSELLE et Olivier NOURRIGEON

CRÉATION D'UN OUTIL SUR LES ZONES HUMIDES

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Parc souhaite poursuivre la sensibilisation du grand public aux fonctions ou services rendus par les zones humides (épuration des eaux, régulation des inondations, alimentation des nappes), à leur grande richesse biologique et sur la façon de gérer ces milieux de manière respectueuse et patrimoniale afin de faire cesser leur régression. Pour ce faire, le Parc a initié la mise en place d'un outil de découverte des zones humides, fin 2008. A terme, cet outil aura une portée presque régionale car les milieux présents sur le territoire du PnrL seront complétés des autres milieux humides présents en Lorraine comme les tourbières acides.

OBJECTIFS

Cette exposition sur les zones humides de Lorraine doit permettre de sensibiliser un large public à la préservation des milieux humides. Ce type d'outil interactif sera mis à disposition des partenaires du Parc au sens large.

DESCRIPTIF

La réalisation de l'outil a été confiée à des prestataires extérieurs ; de son côté, le Parc a participé à sa conception et à la rédaction des textes.
Cet outil, facilement transportable donne une représentation imagée des différents milieux et espèces inféodées. Par des manipulations diverses et des jeux, le visiteur peut ainsi découvrir les fonctions qu'assurent ces milieux, les espèces, les usages passés et actuels et les modes de gestion appropriés... A travers une circulation guidée par un ou plusieurs animaux emblématiques des zones humides (rainette, libellule), le visiteur est amené à découvrir les diverses facettes des zones humides du Parc. Tantôt, il s'agira d'appréhender les espèces qui y vivent et s'y reproduisent, tantôt le visiteur sera amené à comprendre leur rôle en terme de stockage ou d'épuration de l'eau.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 63 157 € dont :
DREAL : 9 337 €
Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 13 620 €
Conseil Régional de Lorraine : 28 010 €
Conseil Général de Moselle : 2 795 €
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : 2 795 €
Ingénierie Parc : 6 600 €

Journée du Développement Durable à Chambley

La Mascotte de l'exposition

BILAN DE L'ACTION

La réalisation de cet outil, qui s'est concrétisée en mai 2010, a été plus longue que prévue en raison de délais de réponse parfois importants de la part des prestataires. L'exposition a finalement été inaugurée le 19 septembre 2010 à Ancy-sur-Moselle, dans le cadre de la fête « La nature à votre porte ». D'ores et déjà, l'outil sur les zones humides a été mis à disposition à 6 reprises : auprès des communes de Jarny, Pagny-sur-Moselle et Ancy-sur-Moselle, de la médiathèque de Bioncourt, de l'entreprise Azur Production et lors de la journée du Développement Durable à Chambley. Le Parc est intervenu par trois fois pour mettre en place une animation autour de l'exposition. En 2011, le travail autour de cet outil sera poursuivi par la mise en place d'animations spécifiques.

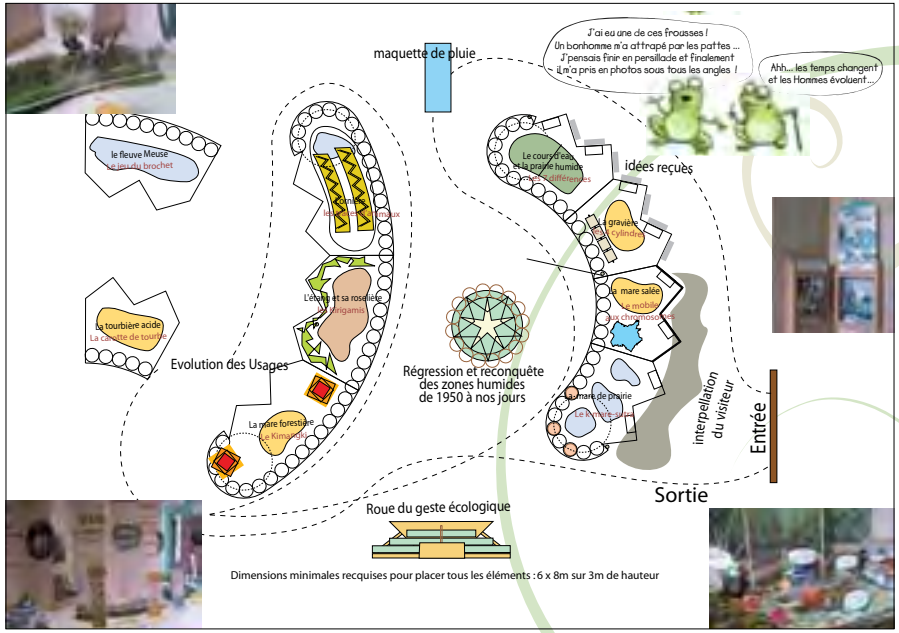

PRINCIPAUX PARTENAIRES

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les Conseils Généraux de Meuse et de Moselle, la DREAL, le Conseil Régional de Lorraine.

LES CHIFFRES CLÉS

5 partenaires associés à la création de l'outil
6 mises à disposition de l'outil auprès du territoire, sur une période de 10 semaines

CONTACT PARC

Aurélie TOUSSAINT

LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

CONTEXTE DE L'ACTION

Le PnrL a mis en place depuis 2008 un programme de préservation de ses prairies les plus remarquables sur les zones Natura 2000 et sur la zone Ouest du Parc par la réalisation d'un programme MAET « prairies remarquables de la zone Ouest » au sein duquel les agriculteurs s'engagent dans des contrats garantissant la préservation de la flore. Afin de préserver l'ensemble des prairies du Parc, ce programme sera étendu entre 2010 et 2012 à la zone Est.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc de protéger par le biais de contrats MAET Prairies, les prairies les plus remarquables de sa zone Est. Par ailleurs, le Parc souhaite contractualiser avec les exploitants des zones Natura 2000 des sites de Lachaussée, Forêt de la Reine, Rupt-de-Mad, Etangs de Lindre et Vallée de la Seille.

DESCRIPTIF

Dans ce cadre, le Parc réalise des diagnostics environnementaux qui permettent de faire un état des lieux des prairies remarquables. Par le biais de ces inventaires, le Parc conseille les exploitants agricoles sur des mesures de gestion permettant la conservation des prairies (en particulier en Zone Est et en priorité sur les ENS du département de la Moselle mais aussi sur les sites Natura 2000 de Lachaussée, Forêt de la Reine, Rupt-de-Mad, étangs de Lindre et Vallée de la Seille), ainsi que sur la gestion des autres milieux naturels intéressants (haies, mares, prés-vergers...). Des contrats MAET prairies sont ensuite formalisés avec les exploitants, et ce en partenariat avec les Chambres d'Agriculture et les ADASEA.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 61 200 € dont :
DREAL : 27 000 €
Conseil Général de Moselle : 15 000 € Ingénierie Parc : 19 200 €

BILAN DE L'ACTION

Le projet agro-environnemental « prairies remarquables de la zone Est du PnrL » a remporté un franc succès. 51 agriculteurs se sont engagés, soit 62 % des agriculteurs contactés. 22 communes sont concernées. 122 ha de prairies classées ENS ont été engagés sur une surface totale de contractualisation de 314 ha. Pour les prairies classées en ENS, les résultats sont proches des objectifs fixés puisque 122 ha ont été contractualisés sur les 140 ha prévus initialement. Au cours de cette année, il y a également eu poursuite ou démarrage de MAET sur les zones Natura 2000 de Lindre, la Seille, la Forêt de la Reine, Lachaussée, Jarny et Rupt-de-Mad. Au total, 113 exploitants ont contractualisé pour un montant 1 868 552,70 euros et sur une surface de 1 427,18 ha. Depuis 2007, 380 exploitants du territoire du Parc ont contractualisé des MAET pour une somme de 4 140 356,75 euros et 3 295, 53 ha de milieux ainsi préservés.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La DREAL, le Conseil Général de Moselle, les exploitants agricoles du Parc, les Chambres d'Agriculture, les ADASEA.

LES CHIFFRES CLÉS

51 agriculteurs engagés dans une contractualisation PAE « prairies remarquables de la zone Est du PnrL », 113 dans une contractualisation PAE « Natura 2000 »

CONTACT PARC

Laurent GODÉ

LE CONCOURS PRAIRIES FLEURIES

CONTEXTE DE L'ACTION

Le concours « Prairies fleuries » s'appuie sur l'expérience de 8 PNR dont ceux du Massif des Bauges et du Haut Jura qui ont déjà mené des expérimentations similaires sur leurs territoires. Développé par la Fédération des Parcs, il vise à reconnaître l'excellence agri-écologique des exploitations agricoles. Le Parc s'est porté volontaire pour participer à ce concours qui représente une opportunité intéressante pour mobiliser les acteurs autour de cette thématique. A l'horizon 2013, le Parc souhaite ainsi mettre en place une MAE « prairie fleurie », faisant appel à la responsabilité et à la technicité des agriculteurs pour la préservation de la nature.

OBJECTIFS

Les objectifs du concours sont multiples. Il s'agit notamment de valoriser la biodiversité des prairies naturelles et faire découvrir au grand public la richesse de ces milieux, d'informer les agriculteurs sur les enjeux portés par leurs prairies, de valoriser les savoir-faire agricoles, et de communiquer sur les liens existants entre les pratiques de préservation de la biodiversité et la qualité des produits, et l'engagement Herbe 07.

DESCRIPTIF

Le Parc a d'abord procédé à la sélection de 12 exploitations agricoles. Au niveau local, un jury formé de 3 experts et présidé par un élu du Parc a été constitué. Au cours du mois de mai 2010, le jury a évalué sur le terrain la qualité écologique et agricole des prairies, à partir d'une liste d'espèces indicatrices communes à l'ensemble des Parcs préalablement définie au sein de la Fédération des Parcs de France. Sur cette base, différents prix ont été distribués aux lauréats : 1er prix de la valeur écologique, 2ème prix de la valeur écologique et prix spécial de la valeur écologique. Au niveau national, un jury constitué de l'ensemble des Présidents de jury des concours locaux s'est réuni les 15 et 16 décembre 2010 pour désigner les prairies lauréates au sein des 13 PNR participants.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 9 450 € dont :
Natura 2000 : 4 650 € Ingénierie Parc : 4 800 €

BILAN DE L'ACTION

Cette opération est une réussite car elle a permis de sensibiliser les agriculteurs et le grand public à la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, elle a créé une dynamique nouvelle au sein même du territoire et entre les différentes structures. Pour ces raisons, l'opération sera renouvelée au cours de l'année 2011, si les financements escomptés sont reçus par le Parc.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les Conseils Généraux, la DREAL, l'INRA, l'ONF, la Direction Départementale des Territoires de la Meuse, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les Chambres d'Agriculture, le Conservatoire des Sites Lorrains, la Société Lorraine d'Entomologie.

LES CHIFFRES CLÉS

12 agriculteurs participants au niveau du Parc de Lorraine, 13 Parcs naturels régionaux et 5 nationaux participants
3 articles parus dans la presse et un reportage sur France 3

CONTACT PARC

Miguel DA COSTA NOGUEIRA

« LE JOUR DE LA NUIT »

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis quelques années, la nuit est confrontée à la montée d'une pollution lumineuse issue d'une généralisation de l'éclairage nocturne. En dix ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30 % en France. Les conséquences de cette source de pollution sont nombreuses et parfois irrémédiables : disparition des étoiles, perturbation des écosystèmes et de la biodiversité, surconsommation énergétique dans un contexte mondial de réchauffement climatique. Dans ce contexte, le territoire du Parc naturel régional de Lorraine n'est pas épargné par les effets de l'éclairage nocturne.
Pour sensibiliser les citoyens à la question de la pollution lumineuse, la seconde édition « Le jour de la nuit », labellisée 2010 Année Internationale de la Biodiversité, s'est tenue le 30 octobre dernier. A cette occasion, le Parc a organisé une conférence-débat à Ville-sur-Yron à destination des habitants de son territoire.

OBJECTIFS

A travers l'opération « Le jour de la nuit », le Parc souhaite sensibiliser ses habitants à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, ainsi qu'aux problèmes de pollution lumineuses et à ses conséquences sur la biodiversité (mortalité accrue chez les insectes, désorientation des oiseaux dans l'espace et le temps, modification du comportement des mammifères…) et le climat (augmentation des gaz à effet de serre).

DESCRIPTIF

Les élus de la commune de Ville-sur-Yron ont pris conscience des conséquences de l'éclairage nocturne : depuis plusieurs années, la commune restreint l'éclairage. Lors de la manifestation « Le jour de la nuit », le PnrL a invité le Maire de Ville-sur-Yron à présenter l'action de la commune et ses conséquences sur le confort des administrés et sur les économies énergétiques réalisées. Cette soirée a également été l'occasion de découvrir les habitants de la nuit au-travers de plusieurs expositions : chauve-souris, chouettes, hiboux... Enfin, les participants ont pu mesurer par eux-mêmes les pollutions lumineuses à l'aide d'un outil spécifique.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 1 680 €

BILAN DE L'ACTION

Cette conférence, qui a réuni au total 25 participants, a été l'occasion pour le Parc de sensibiliser ses habitants sur un problème peu connu. Le travail sera poursuivi dans le cadre du Plan Climat Territorial puisque des tables rondes de réflexion ouvertes aux acteurs du territoire seront mises en place.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La Ligue pour la Protection des Oiseaux, la commune de Ville-sur-Yron

LES CHIFFRES CLÉS

25 participants à la conférence-débat
2 articles de presse

CONTACT PARC

Maud KILHOFFER

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS POUR LA RESTAURATION DES COURS D'EAU

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis de nombreuses années, le Parc a initié auprès des Communautés de Communes un programme ambitieux de reconquête de la qualité des cours d'eau de son territoire. A ce titre, le Parc sensibilise les maîtres d'ouvrage à la nécessaire préservation de ces milieux et les accompagne afin qu'ils s'engagent dans des actions de restauration et d'entretien. En 2010, un travail d'accompagnement auprès des collectivités a été mené, et ce concernant la restauration du Trey, de la Seille et de l'Yron.

OBJECTIFS

Comme le prévoit sa Charte, le Parc a pour ambition d'agir pour préserver la qualité des milieux naturels aquatiques, en lien avec tous les acteurs concernés par cette problématique. L'action du Parc en matière de gestion des cours d'eau doit permettre de contribuer à une amélioration de la qualité écologique de ces milieux.

DESCRIPTIF

Sur la base d'études, le Parc encourage les communes et les structures intercommunales à engager des programmes de restauration des cours d'eau. Aujourd'hui, tous les cours d'eau du Parc ont fait l'objet d'un diagnostic et d'une sensibilisation auprès des élus. Une fois les résultats des études portés à la connaissance des collectivités, l'assistance à maîtrise d'ouvrage se traduit concrètement par une aide technique (conseil sur types de travaux à mettre en oeuvre, choix du maître d'ouvrage, suivi des chantiers...) et administrative pour l'élaboration des dossiers préalables à la restauration des cours d'eau.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 6 000 €

BILAN DE L'ACTION

En 2010, le Parc a participé à l'élaboration de l'étude d'avant-projet relative à la renaturation de la Seille, qui a été validée le 14 décembre. Dans ce cadre, il a été associé à l'élaboration du cahier des charges de l'étude, à la sélection du maître d'ouvrage ainsi qu'au Comité de Pilotage en charge du suivi de l'étude.
Par ailleurs, afin de sensibiliser les communes des bassins versant de la Seille pour pouvoir engager un programme de renaturation de ses affluents, le Parc a organisé en 2010 une réunion d'information à destination des élus membres du Syndicat Intercommunal. Les travaux de restauration de l'aval de l'Yron ont quant à eux été engagés en fin d'année.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, le Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Seille, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, l'ONF, l'ADEVAL, la Communauté de Communes du Mad à l'Yron, le Conseil Régional de Lorraine.

LES CHIFFRES CLÉS

38 kilomètres restaurés le long de l'Esch par la Communauté de Communes du Val de Moselle et de l'Esch

CONTACT PARC

Aurélie TOUSSAINT

Participation à la lutte contre le changement climatique

Un Parc est un territoire fragile. Comme tous les autres espaces, sa diversité biologique est mise à mal. Il souffre également du réchauffement climatique. Au moment de l'élaboration de la Charte du Parc en 2003, les problématiques du changement climatique, de la diminution des gaz à effet de serre et des consommations d'énergie n'étaient pas considérées comme un enjeu majeur pour le territoire du Parc.

Même si la thématique de l'énergie ne figure pas dans sa Charte, le Parc a identifié clairement cet enjeu et s'est mobilisé sur ce dossier. Ainsi depuis 2008, parce qu'il se doit d'être exemplaire, le Parc a décidé la mise en place d'un Agenda 21 au sein de ses services techniques. Le Parc n'est d'ailleurs pas seul à se lancer dans cette aventure, car il a été rapidement rejoint par l'Abbaye des Prémontrés, ses locataires et la Communauté de communes de Pont-à-Mousson.
Parallèlement, il s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan Climat Territorial à l'échelle de son territoire.

Objectif

Il s'agit de faire du Parc un territoire d'exception en matière d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre.

Descriptif

La stratégie du Parc en matière de lutte contre le changement climatique s'articule autour de 2 axes.

• D'une part, la mise en place d'un Plan Climat Territorial. Depuis 2007, le Parc s'est engagé dans la mise en place de cet outil dans l'objectif de fédérer les partenaires du territoire autour de ces problématiques, et de participer à l'effort régional et national de réduction. Par ailleurs, ce projet porteur d'innovations technologiques pourra concourir à la création d'activités sur le territoire liées aux économies d'énergie (nouvelles filières, formation aux nouveaux métiers…).

• D'autre part, la labellisation Agenda 21 de la future Charte du Parc. Le management interne des activités se doit d'être en phase avec le respect de l'environnement. Il s'agit d'une question de cohérence entre ce que nous demandons à nos partenaires et ce que nous appliquons nous-mêmes.
Cette année, le Parc a souhaité donné un coup d'accélérateur à la démarche de management environnemental initiée en interne depuis 2008. Un audit de certification à la norme ISO 14001 a été mené en fin d'année 2010.
Par ailleurs, le Parc a officiellement sollicité le Ministère de l'Environnement pour obtenir la certification de la future Charte du Parc en Agenda 21 local. Cette reconnaissance nécessitera que le projet de Charte s'inscrive dans un cadre de référence et réponde aux 5 finalités des projets territoriaux de développement durable.

Budget 2010

Le budget consacré au Grand Projet n°2 / Participation à la lutte contre le changement climatique s'est élevé à 14 074 euros.

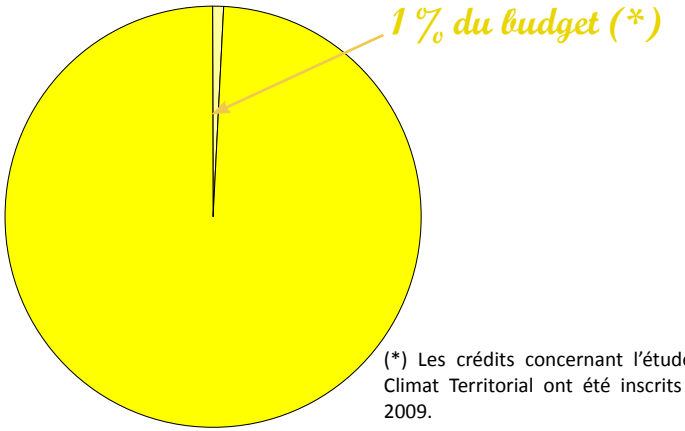

(*) Les crédits concernant l'étude du Plan Climat Territorial ont été inscrits au budget 2009.

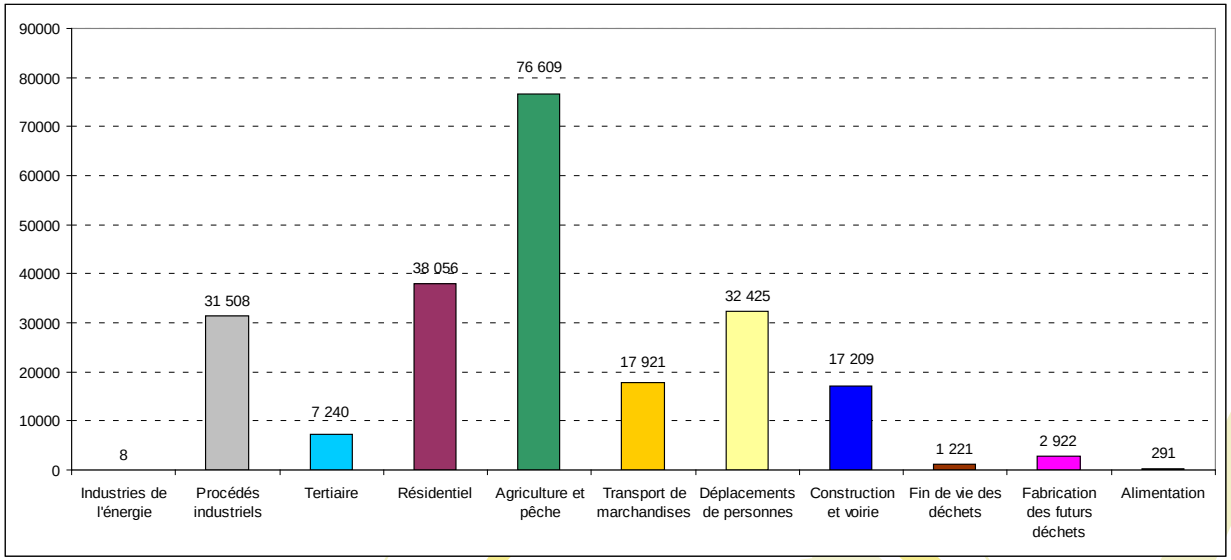

Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre en tonnes équivalent carbone sur le territoire du Parc
Deux types d'émissions à distinguer : celles liées aux consommations d'énergie et celles dites « non énergétiques », qui impactent notamment le secteur agricole (méthane émis par les cheptels…). Le diagnostic est le document de base pour élaborer un programme d'action avec l'ensemble des partenaires.

CERTIFICATION ISO 14001 DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis septembre 2008, le Parc a initié une démarche de maîtrise de ses consommations (photocopies, carburants...) et des tableaux de bord ont été mis en place pour en assurer le suivi. Le Parc a souhaité aller plus loin dans cette démarche de management environnemental, afin d'amener son équipe technique à modifier ses comportements et ce grâce à l'obtention de la certification ISO 14001. Cette volonté s'inscrit également dans la perspective d'une labellisation Agenda 21 local de la future Charte du Parc.

OBJECTIF

Cette norme certifie une gestion des activités à la Maison du Parc respectueuse de l'environnement. Les principes d'amélioration continue et le respect de la réglementation environnementale en vigueur sont deux piliers de cette norme. Ce dispositif vise à rendre le Parc démonstratif en termes de fonctionnement interne, auprès de ses partenaires. Cet effort « d'exemplarité » a d'ailleurs été un des points de vigilance soulevé par la Fédération des Parcs et par le Ministère lors du renouvellement des Chartes des autres Parcs. En effet, la future démarche de renouvellement de la Charte devant être labellisée Agenda 21 conduira une réflexion plus approfondie sur le fonctionnement de la structure Parc, ainsi que sur les aspects économiques et sociaux du territoire.

DESCRIPTIF

Le Comité Syndical a validé la politique environnementale et le programme d'actions triennal, documents structurant de la démarche. Les actions auront pour objet principal la conformité à la réglementation, la réduction de l'impact du Parc sur l'environnement en établissant des politiques globales d'achats et de gestion des déchets.
Un audit de certification a été mené par un bureau d'études agréé en fin d'année 2010.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 17 000 €
Conseil Régional de Lorraine : 5 000 €
Ingénierie Parc : 12 000 €

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La ville de Metz, le CNFPT, le PNR du Pilat, le bureau BCS certification.

LES CHIFFRES CLÉS

0 non conformité majeure à la norme
1 non conformité mineure
7 points sensibles
10 points positifs

CONTACT PARC

Jean-Marc GAULARD

BILAN DE L'ACTION

L'obtention de cette norme permettra de faire des achats de prestations et de matériels apportant une réponse aux lacunes identifiées lors des audits de certification qui seront effectués. Pour 2011, la priorité sera de trouver des solutions pour que les activités du Parc soient en accord avec la réglementation environnementale : entretien et maintenance des équipements potentiellement polluants, gestion des déchets en conformité avec la réglementation applicable...

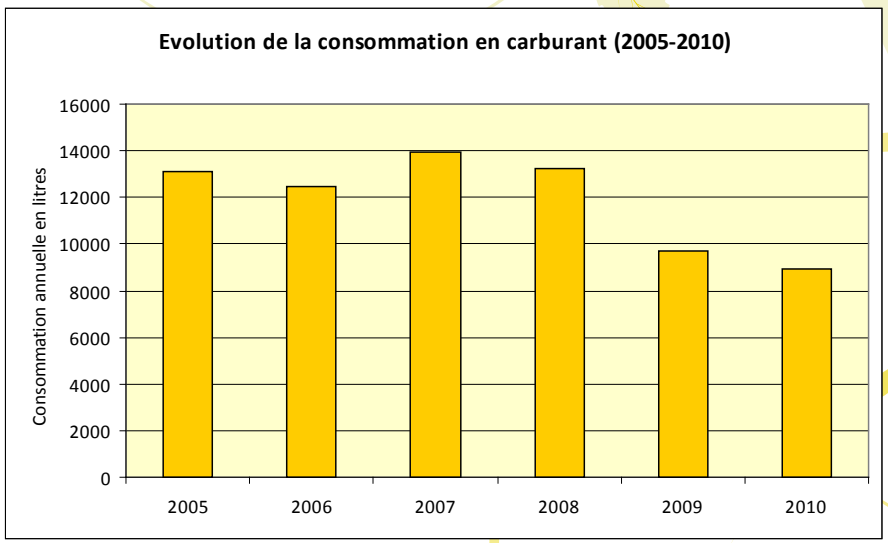

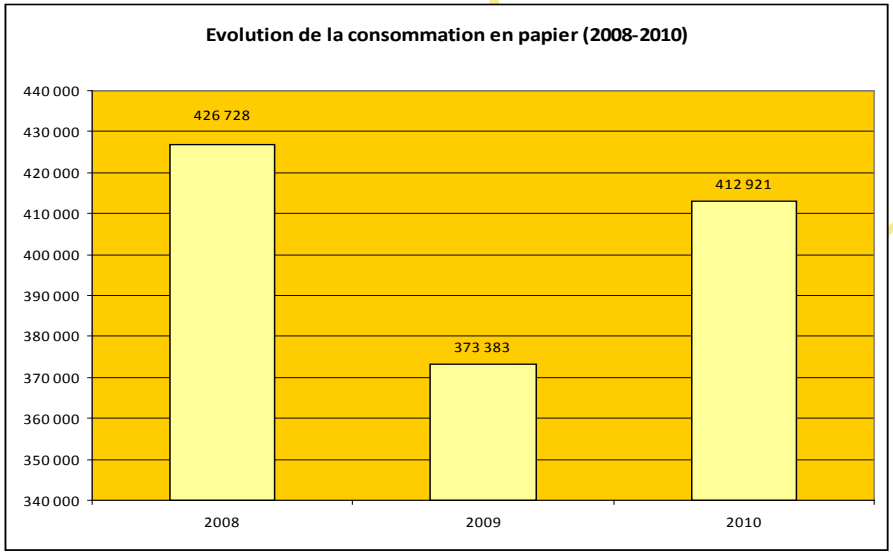

(*) L'augmentation de la consommation en papier au cours de l'année 2010 est liée au nombre de chantiers nouveaux engagés.

PLAN CLIMAT TERRITORIAL DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Bien que la problématique du changement climatique ne figure pas dans sa Charte, le Parc a décidé en 2007 de s'engager en ce sens. Pour cela, il a choisi d'utiliser un outil : le Plan Climat Territorial (PCT). L'ensemble des Communautés de Communes a répondu favorablement au soutien que le Parc leur a proposé pour la mise en place de cet outil. L'étude a concrètement débuté en novembre 2009.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc d'élaborer un diagnostic énergétique de son territoire, afin de disposer d'un état des lieux des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et d'identifier les principaux postes responsables des rejets. Une fois cette connaissance acquise, un travail de concertation sera mené avec les acteurs du territoire afin d'élaborer un plan d'actions définissant des objectifs chiffrés en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

DESCRIPTIF

La première étape a consisté en l'élaboration d'un Bilan Carbone Territoire (méthode agréée par l'ADEME) sur les activités principales du territoire (agriculture, habitat, transport, industrie...). Ce travail a été mené en lien avec les différents partenaires et un bureau d'études. Le diagnostic a été décliné par Communauté de Communes, créant ainsi pour chacune d'elle un état référence de l'émission des gaz à effet de serre. Les données ainsi acquises alimenteront la seconde phase de travail. Au cours de celle-ci, le Parc animera avec le bureau d'études des groupes de réflexion réunissant partenaires, acteurs socio-professionnels et habitants, et qui travailleront à la définition de projets qui constitueront le plan d'actions du Plan Climat Territorial.

PLAN DE FINANCEMENT (budget 2009)

Montant total : 75 000 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 18 750 €
FEDER : 22 500 € ADEME : 18 750 €
Ingénierie Parc : 15 000 €

BILAN DE L'ACTION

Le Bilan Carbone a été finalisé en septembre 2010. De très nombreux partenaires et structures territoriales ont participé activement à son élaboration. Les résultats des diagnostics ont été restitués auprès de chacune des Communautés de Communes participantes. La seconde phase de l'étude débutera dès janvier 2011, par la mise en place de groupes de réflexion sur le territoire.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

17 Communautés de Communes du territoire du Parc, l'ADEME, le Conseil Régional de Lorraine, les Espaces Info Energie, le Pays Val de Lorraine.

LES CHIFFRES CLÉS

17 Communautés de Communes participantes
17 restitutions des résultats sur le territoire

CONTACTS PARC

Jean-Marc GAULARD et Odile BEIRENS

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES, ARCHITECTURAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DANS 10 GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES, ET PLAN DE FORMATION

CONTEXTE DE L'ACTION

Afin d'accompagner le développement du territoire et de contribuer à la maîtrise et à l'économie d'énergie, le Parc s'est engagé dans un programme global de diagnostics énergétiques, architecturaux et environnementaux auprès de 3 filières d'hébergements touristiques. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Territorial initié par le Parc.

OBJECTIFS

A partir d'un appel à candidature, la première phase de cette opération globale a pour objectifs de réaliser 10 diagnostics auprès de propriétaires volontaires et de mettre en place un plan de formations collectives sur la gestion environnementale.

DESCRIPTIF

L'opération consiste à réaliser une évaluation environnementale et architecturale dans un échantillon de gîtes et chambres d'hôtes sélectionnés par le Parc. Cette évaluation permet de mettre en avant les points forts et les points faibles de chaque structure en fonction du référentiel de la marque « Accueil du Parc », mais aussi de référentiels de labellisation comme « La Clef Verte » ou d'écocertification comme « l'écolabel européen ». A l'issue des diagnostics, un plan d'actions spécifique à chacune des structures est établi. Des formations collectives sur différents thèmes sont ensuite proposées aux gestionnaires.

PLAN DE FINANCEMENT (budget 2009)

Montant total : 33 600 € dont :
FEADER : 15 000 € Conseil Régional de Lorraine : 9 000 €
FNADT : 6 000 € Ingénierie Parc : 3 600 €

BILAN DE L'ACTION

Les diagnostics ont été menés dans 10 gîtes et chambres d'hôtes du territoire. Les plans d'actions proposés ensuite aux gestionnaires permettent d'adopter une stratégie de développement durable au sein de leur activité touristique. Cette démarche innovante sera transférée aux services touristiques régionaux et départementaux. La seconde phase de l'opération s'est quant à elle concrétisée par l'organisation de 2 journées de formation, l'une sur le thème « Communiquer sur sa démarche environnementale et l'éco-communication », l'autre sur « Concevoir et mettre en œuvre un programme de sensibilisation des touristes / Construire, rénover et aménager en intégrant une démarche environnementale ».

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les Relais des Gîtes de France de Meurthe-et-Moselle et de Meuse, les Comités Départementaux du Tourisme de Meurthe-et-Moselle et de Meuse, le CAUE de la Moselle, l'Union Régionale des CAUE, le Conseil Régional de Lorraine, le CRT.

LES CHIFFRES CLÉS

25% des gîtes et chambres d'hôtes du territoire ont répondu à l'appel à candidature
16 heures de formations dispensées

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY

Source : Magestour
Manuel de gestion environnementale et sociale à destination des professionnels du tourisme en PACA

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité
Participation à la lutte contre le changement climatique
Accompagnement des Grands Pôles Structurants
Aménagement Durable du Territoire
Développement de la Vie du Territoire
Préparation du renouvellement de la Charte
Projets Transversaux

Etang de Chaudotte

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Situé au coeur de l'Espace Commun, le Parc voit naître sur son territoire un certain nombre de projets d'envergure voire de dimension métropolitaine (gare TGV, Chambley Planet' Air...). Il compte aussi plusieurs pôles touristiques auxquels s'ajoutent les villes-portes. Le Parc se doit de se positionner en tant que liant de l'ensemble de ces projets structurants et de ces territoires.

Objectifs

Il s'agit pour le Parc de favoriser le développement d'une offre touristique basée sur les spécificités naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire. Celle-ci prend en compte les critères du développement durable pour permettre à terme d'identifier le Parc en tant que destination touristique. Ce développement doit s'opérer à partir de pôles identifiés autour desquels un maillage des acteurs et des sites touristiques est mis en œuvre. A ce titre, le Parc mobilise plusieurs outils financiers comme les programmes LEADER et PER.

Par ailleurs, le PnrL met en œuvre son projet de Charte sur des territoires organisés et compétents en matière de développement territorial. Afin de renforcer son action et d'optimiser les moyens humains et financiers, le Parc souhaite nouer des partenariats étroits avec les structures intercommunales mais aussi les villes-portes et les grandes agglomérations qui bordent son territoire.

Descriptif

• En matière d'aménagements touristiques structurants, la stratégie du Parc repose sur la volonté d'appuyer la création et le développement des pôles en privilégiant la protection et la valorisation des patrimoines naturels et culturels, et de proposer des offres, et des produits spécifiques ainsi que des actions promotionnelles.
Il s'agit également de mettre en place des réseaux thématiques autour des sites historiques et culturels, et de favoriser le développement d'une offre touristique durable et accessible notamment à travers les mobilités douces.
Enfin, le Parc s'attache à valoriser la rayonnement des sites à travers la mise en place d'une signalisation touristique performante.

• Le partenariat avec les intercommunalités, les villes-portes et les métropoles se traduit par l'élaboration de stratégies communes prenant en compte les grands enjeux du Parc et le développement de partenariats avec les structures du territoire autour d'actions communes en matière touristique, culturelle, environnementale et d'éducation.

En 2010, la mise en œuvre de conventions de partenariats avec les structures intercommunales du territoire du Parc a abouti à la signature de 4 conventions avec les Communautés de Communes du Toulois, du Pays de Commercy, du Saulnois et des Trois Vallées.

Budget 2010

Le budget consacré au Grand Projet n°3 / Accompagnement des Grands Pôles Structurants s'est élevé à 30 600 euros.

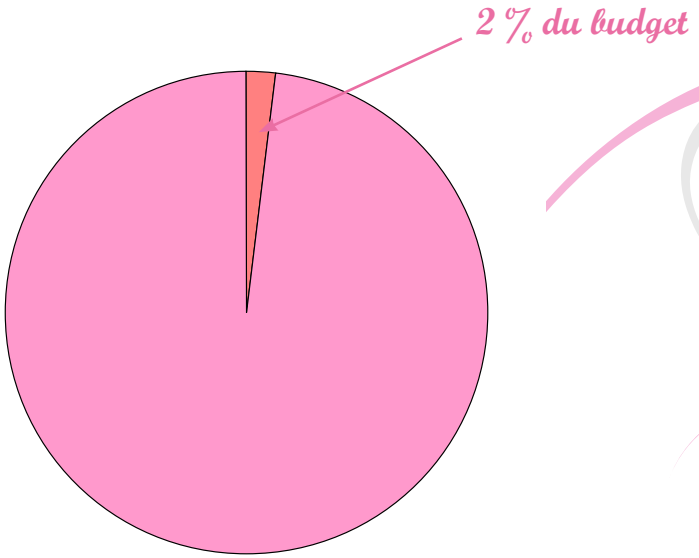

Le Mondial Air Ballons à Chambley - Photo Pascal BODEZ

ANIMATION DU PROGRAMME LEADER « MOSELLE SUD TERRE D'EAU, TERRE D'ACCUEIL ET DE PARTAGE » PHASE 2010

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Parc a répondu à l'appel à projet lancé par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional de Lorraine dans le cadre du programme communautaire LEADER. Avec la participation active de tous les acteurs du territoire, un dossier a été élaboré, axé sur les thématiques de l'accueil des populations et le développement économique et touristique. Le projet a été retenu par le Comité de Sélection LEADER en juin 2008 avec une enveloppe FEADER attribuée de 1 370 000 euros.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc d'assurer la mise en œuvre du programme LEADER « Moselle Sud terre d'eau, terre d'accueil et de partage », d'en assurer la gestion administrative et le suivi financier, de le promouvoir, et également de coordonner les acteurs (Pays, Communautés de Communes, Conseils Généraux...).

DESCRIPTIF

L'animation du programme LEADER passe par un accompagnement des porteurs de projets dans la définition et le montage des opérations, ainsi que la constitution des demandes de subvention. Elle se traduit également par un travail de mise en réseau des acteurs, de développement de partenariats avec les collectivités territoriales, de suivi de la programmation et de la mise en œuvre des opérations, ou encore de promotion.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 46 200 €

BILAN DE L'ACTION

Le programme LEADER « Moselle Sud terre d'eau, terre d'accueil et de partage » a été lancé en 2010. Au cours des 3 comités de programmation, 25 dossiers ont été programmés pour une enveloppe totale de 274 807,30 €. A ce jour, la première tranche de paiement s'élevant à 240 852,50 € a été engagée.

Etang de Lindre

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La DRAAF, la Préfecture de la Moselle, le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de Moselle, les Communautés de Communes du Saulnois et du Pays des Etangs, le Pays de Sarrebourg, les communes de Vic-sur-Seille et de Dieuze, l'Association Aparté 57, Moselle Arts Vivants, le Parc animalier de Sainte-Croix, la compagnie La Valise.

LES CHIFFRES CLÉS

2 projets de coopération en cours de montage
25 dossiers programmés
20 porteurs de projets

CONTACT PARC

Julie DI GREGORIO

RÉALISATION D'UN INVENTAIRE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION OBSOLÈTES

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Parc souhaite faciliter l'accès des publics aux sites et activités touristiques de son territoire et mettre en valeur l'appartenance des communes au Parc. Ceci se traduira concrètement par la réalisation d'un schéma directeur de la signalisation touristique du Parc en 2011.

OBJECTIFS

Dans le cadre de ce projet de signalétique global, la réalisation d'un inventaire des panneaux comportant un idéogramme inadapté du Parc avait pour objectif d'améliorer la qualité de l'information routière à destination des usagers et de contribuer à valoriser l'image du Parc.

DESCRIPTIF

Le travail d'inventaire mené a concerné deux catégories de panneaux :
- les panneaux de localisation des limites du Parc, installés pour certains il y a de nombreuses années
- les panneaux directionnels indiquant les sites visitables du territoire (bases de loisirs, maisons thématiques, sites naturels…)

Au total, plus de 500 panneaux ont été identifiés comme obsolètes, c'est-à-dire comportant un idéogramme désuet ou inadapté.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 12 625.80 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 10 625.80 €
Ingénierie Parc : 2 000 €

BILAN DE L'ACTION

L'action a été menée à bien par le bureau d'études DDSR qui a travaillé trés efficacement. Les résultats de cet inventaire serviront de base à l'élaboration d'un schéma directeur de la signalisation touristique du Parc qui doit être menée en 2011. Les panneaux d'entrée dans le Parc identifiés comme obsolètes seront retirés puis remplacés. Pour les autres mentions, un partenariat étroit avec les Conseils Généraux doit être engagé pour envisager leur remplacement à terme.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle.

LES CHIFFRES CLÉS

2 Comités techniques organisés
516 panneaux obsolètes inventoriés

CONTACT PARC

Sophie GIRAULT

VOYAGE D'ÉTUDE SUR LE LABEL « TOURISME ET HANDICAP » DANS LES JARDINS

CONTEXTE DE L'ACTION

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances renforce l'obligation et ce, notamment pour les collectivités locales, de prendre en compte le handicap dans tous les aspects de la vie. Aujourd'hui, le Parc a un véritable rôle à jouer dans l'élaboration d'une stratégie territoriale de mise en accessibilité de l'offre touristique sur son territoire. Quelques actions existent et sont menées par différents acteurs. Cependant, elles sont parfois méconnues et déconnectées les unes des autres. Face à ce constat, le Parc cherche à identifier et à accompagner les démarches existantes, tout en veillant à leur mise en cohérence sur le territoire.

OBJECTIFS

Sensibiliser le réseau « Accueillir au jardin » à l'accueil du public en situation de handicap, et au label « Tourisme et Handicap » appliqué aux jardins ouverts au public, et ce grâce à la découverte d'un cas concret et exemplaire.

DESCRIPTIF

Dans le cadre d'un voyage d'étude, une visite du jardin de la Roseraie du Châtelet à Anjoutey (sur le Territoire de Belfort) a été organisée. Ce jardin dispose du label «Tourisme et Handicap » pour les principales familles de déficience (motrice, mentale, auditive et visuelle).

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 2 230 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 1 030 €
Ingénierie Parc : 1 200 €

BILAN DE L'ACTION

A cette occasion, les participants ont pu prendre connaissance d'actions très simples à mettre en œuvre pour ouvrir leur jardin à d'autres segments de clientèle sans forcément être amené à faire des investissements lourds. Une rencontre avec le propriétaire a permis de rendre compte de ses motivations et de son expérience sur l'obtention du label « Tourisme et Handicap ».

Exemple d'aménagement pour les personnes malvoyantes

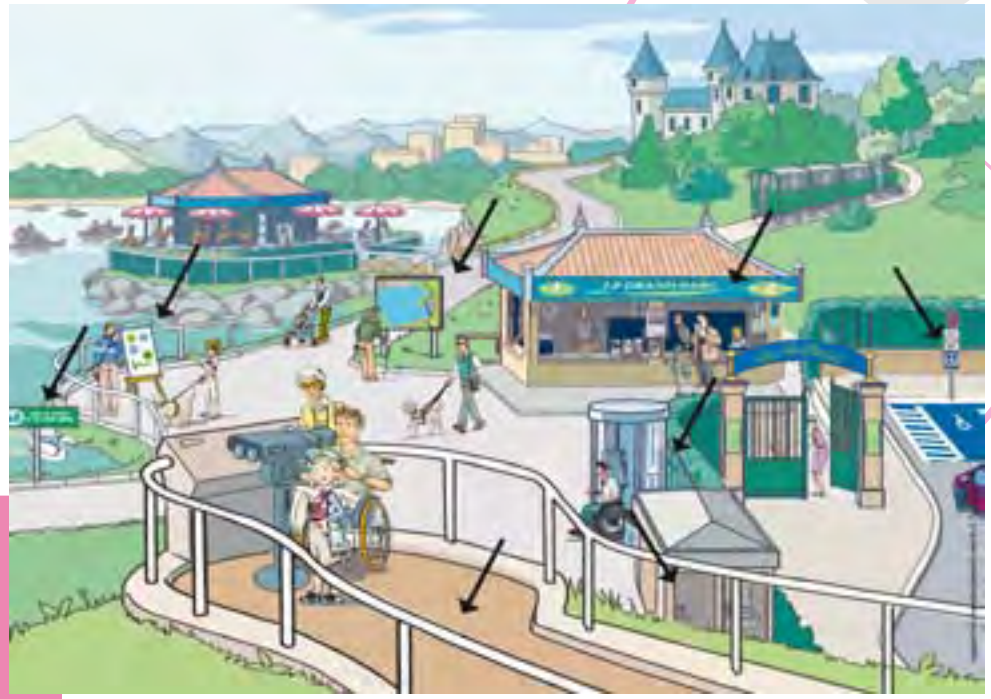
Source « Carnet de la MITRA : vade-mecum des espaces extérieurs (sites naturels, jardins, Parcs régionaux, parcs à thème, équipements sportifs ou récréatifs) »

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Des propriétaires de gîtes, le Conseil Régional de Lorraine.

LES CHIFFRES CLÉS

Une douzaine de personnes a participé au voyage d'étude

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY

Aménagement Durable du Territoire

Pour répondre aux exigences d'un aménagement durable de son territoire et conjuguer ainsi développement économique, agricole et touristique à la préservation de l'environnement, le Parc s'est doté en 2009 d'une mission opérationnelle, composée d'une équipe technique intervenant dans différents domaines : l'urbanisme, l'architecture, l'agriculture, les paysages...

Objectifs

Il s'agit de promouvoir un aménagement du territoire plus respectueux de notre patrimoine, ce qui se traduit par la préservation de la biodiversité, l'intégration de la qualité des paysages et de notre patrimoine bâti dans les projets d'aménagement, le développement d'une agriculture diversifiée et durable, l'appui à la qualification des acteurs économiques et l'échange avec les autre territoires. Il s'agit de ne pas freiner le développement des communes mais au contraire de les accompagner afin de mieux préparer l'avenir.

Descriptif

La stratégie du Parc en la matière s'organise autour de 3 axes.

• Préservation des paysages et gestion de l'espace

En 2010, le Parc a poursuivi le travail engagé afin de maintenir la richesse et la diversité des paysages du Parc et des milieux naturels qui les composent, de limiter l'impact de l'étalement urbain et la consommation de l'espace et des terres agricoles, ou encore de limiter l'impact pour l'environnement et le cadre de vie des réalisations et des activités humaines sur le territoire.

En matière de paysage, le Parc a initié la mise en place d'un observatoire afin de mieux comprendre ses dynamiques d'évolution et les enjeux liés à sa préservation. Parallèlement, le Parc travaille en étroite collaboration avec les communes afin d'identifier avec elles leurs caractéristiques paysagères, et de les soutenir dans leurs projets d'aménagements.

S'agissant des documents d'urbanisme, le Parc est intervenu au cours de l'année auprès de 30 communes.

Enfin, la notion d'aménagement durable trouve aussi son application dans le suivi environnemental des chantiers et la rédaction de guides thématiques visant à garantir l'intégration des installations humaines sur le territoire.

• Développement d'une agriculture durable, de filières économiques et expérimentales

Le Parc a affiché sa volonté de faire de son territoire une terre d'expérimentation pour l'agriculture durable et l'organisation de circuits courts avec l'ambition que les produits du Parc soient mis en marché sur les sites de distribution.

En 2010, et ce afin de soutenir des systèmes de productions agricoles plus respectueux de l'environnement, le Parc a notamment mené une série de formations en faveur de l'amélioration environnementale des exploitations arboricoles, et a impulsé un programme d'appui à la conversion à l'agriculture bio sur le bassin versant du Rupt-de-Mad.

S'agissant de la promotion des produits agricoles de son territoire, le Parc a poursuivi en 2010 la mise en place et l'animation du « Réseau des boutiques ».

• Préservation et valorisation de l'habitat et du patrimoine

Afin d'analyser les problématiques actuelles liées à l'habitat et proposer des démarches de projet adaptées et liées au développement de l'habitat tant ancien que neuf, le Parc a mis en place en 2010 une mission opérationnelle sur l'habitat durable. Cela s'est traduit par la réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation d'un presbytère en logements. La Chambre de Commerce et d'Industrie et le CAUE de Meuse ont participé à cette mission.

Par ailleurs, le Parc a poursuivi en 2010 les actions initiées pour valoriser le patrimoine de son territoire en accompagnant la réalisation de circuits (guerre de 1870), ou en appuyant techniquement les projets communaux (restauration de lavoirs avec la Fondation du Patrimoine).

Budget 2010

Le budget consacré au Grand Projet n°4 / Aménagement Durable du Territoire s'est élevé à 237 950 euros.

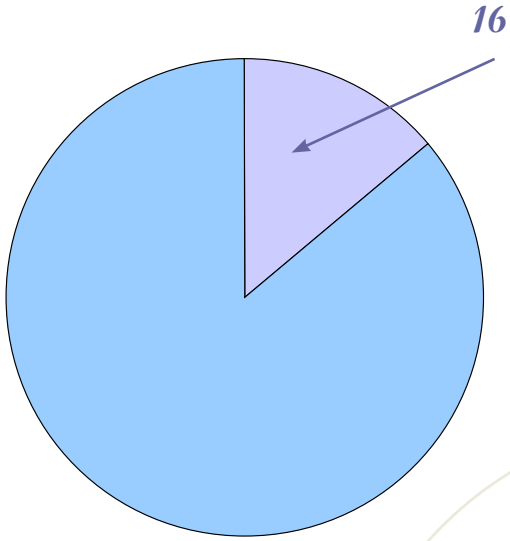

Entrée du village de Seicheprey

ÉTUDE PAYSAGÈRE PRÉALABLE À LA RÉVISION DE LA CHARTE

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans la perspective de la révision de la Charte, une étude des paysages du Parc a été initiée en 2010. Cette étude doit constituer un outil pour mieux identifier les structures paysagères qui caractérisent les grandes unités géographiques de notre territoire, comprendre les mécanismes d'évolution et de construction de ces paysages et les menaces qui pèsent sur eux.

OBJECTIFS

L'étude paysagère permettra d'une part d'identifier les paysages emblématiques et les structures paysagères du Parc, mais également d'établir un « état du paysage » avant de définir un nouveau projet de territoire dans le cadre de la future Charte.

DESCRIPTIF

Afin de développer une nouvelle approche de ses paysages, l'étude engagée par le Parc à l'échelle de son territoire porte à la fois sur les paysages ordinaires et les paysages patrimoniaux. Des outils nécessaires à l'analyse et à la compréhension de l'évolution du paysage ont été expérimentés à partir de différents sites d'observation représentatifs des unités et des structures paysagères du Parc. Un comité technique de suivi a été mis en place, composé d'un représentant de la DREAL de Lorraine, du Conseil Régional de Lorraine, des Conseils Généraux de Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, et ce, afin d'assurer une cohérence avec les différentes démarches paysagères régionales ou départementales en cours. Pour mener à bien cette étude, un partenariat de recherche a été initié avec le CERPA et l'ENSAIA.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 47 200 € dont :

DREAL : 10 000 €
FEADER : 20 000 €
Conseil Régional de Lorraine : 10 000 €
Ingénierie Parc : 7 200 €

BILAN DE L'ACTION

Une méthodologie permettant d'analyser l'évolution des paysages du Parc sur une vingtaine d'années a été mise au point par les deux laboratoires de recherche. Elle constitue l'une des étapes de la création d'un observatoire des paysages sur le territoire du Parc. Les unités paysagères du Parc ont été précisées à partir des premières données issues de l'étude qui doit se poursuivre en 2011 afin de compléter l'analyse et de soumettre les résultats lors des débats publics organisés à l'occasion de la révision de la Charte.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les Conseils généraux de Meurthe-et-Moselle, Moselle et Meuse, le Conseil Régional de Lorraine, la DREAL, l'ENSAIA-INPL, le CERPA (département de géographie de l'université de Nancy II)

LES CHIFFRES CLÉS

Organisation de 2 Comités de pilotage et d'un Comité technique

CONTACT PARC

Anne PHILIPCZYK

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

CONTEXTE DE L'ACTION

En partenariat avec la FREDON Lorraine, le Parc a mené plusieurs actions de sensibilisation auprès des communes de son territoire pour les inciter à mettre en place une gestion différenciée de leurs espaces verts. La Gestion Différenciée induit un entretien et un aménagement écologique des espaces publics dans un souci de préservation de la biodiversité, d'écologie urbaine et de respect de l'environnement tout en tenant compte des spécificités techniques et sociales de chaque commune. Les élus et les agents des services techniques des espaces verts ont manifesté leur besoin de bénéficier d'une plate-forme d'échanges d'expériences, d'un centre de ressources et de documentation, d'une mise en relation avec des personnes ou structures compétentes dans ce domaine.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc de contribuer à la création d'une structure d'échanges et d'informations sur la thématique de la Gestion Différenciée, en partenariat étroit avec la FREDON Lorraine. Par ailleurs, l'objectif est de promouvoir ce réseau et de l'inscrire dans une coopération internationale engagée avec les différents Parcs Naturels Régionaux de la Grande Région (Luxembourg, Allemagne, Belgique).

DESCRIPTIF

- Organisation de conférences de sensibilisation à la Gestion Différenciée sur le territoire du Parc à destination des élus et techniciens des espaces verts pour promouvoir la démarche et le Réseau en création
- Mise en place d'une opération de communication à l'échelle du territoire Parc autour de cette thématique en lien avec le Réseau des Parc de la Grande Région.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 2 400 €

BILAN DE L'ACTION

Le rapprochement avec le Réseau des Parcs naturels régionaux de la Grande Région s'est concrétisé par une formation rassemblant les techniciens des Parcs de Lorraine, du Luxembourg et de Belgique ainsi que des experts en matière de gestion différenciée. Les connaissances techniques sur ce sujet ont pu être approfondies. Des conférences organisées sur la thématique « Inviter la nature en ville » en lien avec la FREDON Lorraine et l'Agence de l'Eau ont permis de sensibiliser les élus aux pratiques écologiques de l'entretien et de l'aménagement des espaces publics.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Réseau des Parcs de la Grande Région, la FREDON Lorraine, l'Agence de l'Eau Rhin- Meuse, les Villes-Portes du Parc…

LES CHIFFRES CLÉS

3 conférences, une formation technique

CONTACT PARC

Anne PHILIPCZYK

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis la loi n° 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages, tous les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec la Charte d'un Parc naturel régional. Avec la loi solidarité et renouvellement urbain du 13 décembre 2000 dite loi SRU, « les organismes de gestion des parcs naturels régionaux sont associés à l'élaboration des documents d'urbanisme... »

OBJECTIFS

Au-delà de l'aspect réglementaire, le Parc est à côté des communes pour les conseiller dans leurs projets de développement afin d'y intégrer les enjeux du développement durable.

Dans le domaine de l'environnement et des paysages : la préservation des écosystèmes originaux et menacés, la préservation des prairies d'intérêt remarquable, le maintien ou la restauration des corridors écologiques, la préservation voire la plantation de haies, l'utilisation des essences locales, la préservation des vergers traditionnels…

Dans le domaine du développement : la conservation des liaisons entre les communes et les chemins de randonnée, l'intégration paysagère des installations à vocation économique...

Dans le domaine de l'urbanisation : la promotion d'un urbanisme permettant une gestion économe des ressources, la conception des zones d'aménagement futures dans le respect de la forme et de la structure urbaines traditionnelles, la maîtrise des extensions urbaines dans les zones sensibles, la valorisation des principales entrées de village, l'identification et la préservation du petit patrimoine bâti...

DESCRIPTIF

Le Parc élabore le porter à la connaissance. Celui-ci comprend des informations relatives aux milieux naturels issues de l'Atlas communal ou des programmes d'inventaires, et des informations relatives au patrimoine bâti et paysager. Le Parc participe aux réunions de travail, conseille les élus puis donne un avis sur le projet arrêté. Il s'agit enfin, grâce à une collaboration avec les services de l'état et autres partenaires, d'améliorer les documents d'urbanisme et la prise en compte du développement durable.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 16 320 €

BILAN DE L'ACTION

Le PnrL a été associé à la révision ou l'élaboration des documents d'urbanisme de 30 communes. Il a également accompagné l'élaboration du SCOT en Meurthe-et-Moselle, notamment sur les Trames Vertes et Bleues. Par ailleurs, il vient d'être intégré aux réflexions sur le SCOTAM (agglomération messine).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les DDT de Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle, le Conseil Général et le CAUE de la Meurthe-et-Moselle, les bureaux d'études…

LES CHIFFRES CLÉS

Suivis de 30 communes, avec : 7 porter à connaissance réalisés, 7 avis formulés et des réunions dans 21 communes.

CONTACTS PARC

Catherine DELANNOY et Marie THIL

ATELIER DE PROJET « LES OUTILS DE L'URBANISME ET L'HABITAT DURABLE AU CŒUR DES VILLAGES »

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Parc naturel régional de Lorraine a réalisé en 2009 une évaluation de sa charte à mi-parcours. Cet exercice a permis de mettre en évidence le degré de réalisation des objectifs initiaux mais aussi de souligner l'émergence de nouvelles thématiques au regard du contexte actuel. La question de l'urbanisme et de l'habitat est ainsi apparue comme centrale. Une approche plus qualitative et plus sensible du territoire a été engagée en 2010 afin d'apporter une nouvelle lecture et des outils pour toutes les questions liées à l'urbanisme et à l'habitat. C'est dans ce cadre qu'un atelier de projets a été organisé.

OBJECTIFS

Faire émerger des idées sur les problématiques actuelles du rural et du périurbain en matière d'urbanisme.

Esquisser des propositions innovantes et rédiger un livre blanc.

Apporter des regards prospectifs et par là alimenter les réflexions sur l'élaboration de la nouvelle Charte.

DESCRIPTIF

L'atelier de projet a regroupé différents intervenants (étudiants, chercheurs…) qui ont travaillé ensemble à la réalisation d'un diagnostic de territoire. Ce dernier a permis d'identifier des pistes de réflexion et des projets à mener en vue de faire évoluer les pratiques en milieu rural (réflexion sur des démarches territoriales pour l'urbanisme, définition d'une méthodologie pour le projet urbain, le développement de l'habitat dans les villages…).

Par ailleurs, des opérations de sensibilisation et de médiation ont été menées à destination des habitants et des élus par l'organisation de formations sur les enjeux de l'urbanisme durable et de cafés-rencontres. Cet atelier a également été l'occasion pour le Parc de mieux appréhender comment les habitants vivent leur territoire par le biais d'une étude sociologique.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 63 394,60 € dont

DRAC Lorraine : 4 000 €

Conseil Régional de Lorraine : 15 000€

Ingénierie Parc : 2 697,30 €

FNADT : 10 000 €

FEADER : 31 697,30 €

BILAN DE L'ACTION

Les réflexions et études menées dans le cadre de l'atelier seront poursuivies au niveau du Parc notamment par la réalisation de fiches outils à destination des élus. La publication des fiches est prévue pour 2011.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La DRAC Lorraine, Polytech'Tours (Génie de l'Aménagement), les CAUE, l'INPL (spécialité IUVT), l'ENSANS, les communes et les intercommunalités du secteur d'étude

LES CHIFFRES CLÉS

2 Comités de pilotage, 2 Comités techniques, une formation, un café-rencontre, un blog, deux groupes de travail

CONTACT PARC

Marie THIL

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité
Participation à la lutte contre le changement climatique
Accompagnement des Grands Pôles Structurants
Aménagement Durable du Territoire
Développement de la Vie du Territoire
Préparation du renouvellement de la Charte
Projets Transversaux

GUIDE DE PRÉCONISATIONS SUR LES CARRIÈRES DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Si l'exploitation des alluvions, de la grouine ou des roches massives calcaires est une nécessité sinon une obligation, il est nécessaire de tenir informé les partenaires du Parc : maires, administrations, carriers... de sa volonté de rechercher des solutions compatibles avec les objectifs de sa Charte. Cela passe par la préservation des paysages, la protection de l'environnement, la diminution des nuisances (poussières, bruit, circulation des engins...) et le maintien d'un cadre de vie de qualité. Le Parc a signé une convention avec l'UNICEM (syndicat des carriers) afin de définir une approche commune sur son territoire. Les carrières étant souvent exploitées sur de longues durées (15 ou 20 ans renouvelables), il est prudent d'anticiper et d'avoir une vision à long terme (comme en Meuse dans le secteur de Lamorville) pour définir et mettre en place des solutions viables.

OBJECTIFS

Il s'agit d'apporter du conseil et des préconisations aux carriers quant aux conditions et choix des sites à exploiter (aspects paysagers, milieux naturels, qualité du cadre de vie...) pour une meilleure intégration des carrières. Les recommandations seront consignées dans un guide qui constituera un document d'aide à la décision et permettra de faire connaître le positionnement du Parc quant à l'exploitation des carrières sur son territoire.

DESCRIPTIF

Le guide a été réalisé à partir de préconisations et de conseils tenant compte de la spécificité du Parc et de la typologie de ses paysages et milieux naturels remarquables. Les informations seront mises en ligne et consultables sur le site Internet du Parc.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 11 000 €
Conseil Régional de Lorraine : 5 000 €
Ingénierie Parc : 6 000 €

BILAN DE L'ACTION

Mise en ligne sur le site Internet du Parc

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux de Construction de Lorraine (UNICEM)

LES CHIFFRES CLÉS

Impression du guide à 800 exemplaires

CONTACTS PARC

François PROVIN et Catherine DELANNOY

GUIDE DE PRÉCONISATIONS SUR LES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Parc est favorable au développement des énergies alternatives comme l'éolien ou le photovoltaïque. Cependant, ce développement ne doit pas se faire au détriment des qualités paysagères de son territoire ou de l'intérêt que représentent les milieux naturels et la biodiversité qu'ils renferment. Ces deux critères sont, entre autres, à l'origine de l'attribution du label «parc naturel régional». Si aucun dossier de centrale photovoltaïque au sol n'a encore été officiellement traité pour avis à ce jour, des projets commencent à émerger et le Parc est sollicité (concernant par exemple le projet de centrale à Toul-Rosières). Devant l'émergence potentielle des dossiers, il apparaît utile de pouvoir informer les élus ainsi que les pétitionnaires en vue d'un travail concerté.

OBJECTIFS

Il s'agit ici d'apporter du conseil et des préconisations essentiellement paysagères afin de tenter d'intégrer des exploitations photovoltaïques nécessitant souvent plusieurs dizaines d'hectares. Sont aussi concernées les installations sur toiture de grande surface (sur bâtiments agricoles ou industriels) ainsi que les petites installations privées (toitures). Les recommandations seront consignées dans un guide qui constituera un document d'aide à la décision et permettra de faire connaître le positionnement du Parc quant à l'intégration paysagère des exploitations photovoltaïques sur son territoire.

DESCRIPTIF

Le guide est structuré autour de différentes rubriques :
- une série de préconisations paysagères quant à l'intégration d'exploitations photovoltaïques sur le territoire
- une typologie des sites potentiels existants (anciens terrains militaires, zones industrielles...)
- une cartographie des zones potentielles de développement

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 11 000 €
Conseil Régional de Lorraine : 5 000 €
Ingénierie Parc : 6 000 €

BILAN DE L'ACTION

Mise en ligne sur le site internet du Parc

LES CHIFFRES CLÉS

Impression du guide à 800 exemplaires

CONTACTS PARC

François PROVIN et Catherine DELANNOY

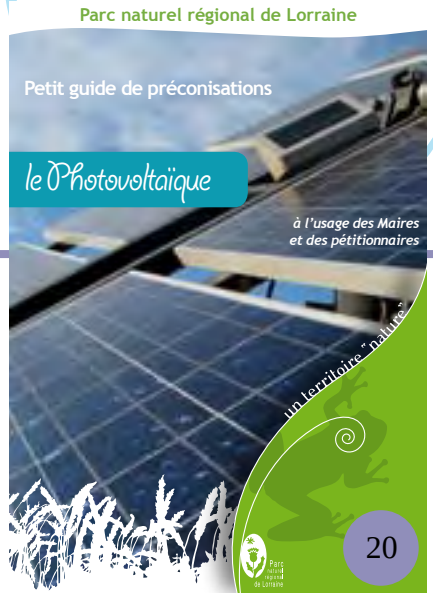

PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR LE PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Parc s'est fixé comme objectif de promouvoir une agriculture durable afin de préserver la qualité de l'eau, la biodiversité et les paysages. Pour ce faire, le PnrL veut encourager l'orientation des exploitations agricoles vers des systèmes plus respectueux de l'environnement. L'agriculture intégrée d'un côté et l'agriculture biologique, de l'autre, sont deux systèmes de production favorables à la ressource en eau et à la biodiversité.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau sur son territoire, par la mise en place d'un programme de développement de l'agriculture bio sur le Rupt de Mad.

DESCRIPTIF

Le PnrL a coordonné la mise en place d'un programme de développement de l'agriculture bio sur le Rupt-de-Mad qui s'inscrit dans le schéma régional pour le développement de la filière bio en Lorraine. Celui-ci a été élaboré par le Centre des Groupements des Agrobiologistes de la Lorraine (CGA), la DRAAF, le Conseil Régional de Lorraine, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et les Chambres d'Agriculture début 2010. En termes de méthodologie, le CGA de Lorraine a proposé au Parc la réalisation d'un diagnostic de territoire pour identifier les freins et les leviers au développement de l'agriculture bio sur ce secteur géographique. Le bassin versant du Rupt-de-Mad a été appréhendé dans ses composantes économiques, agronomiques, sociales et politiques. Si le diagnostic est favorable, un plan d'actions sera mis en place par les techniciens du CGA, et comprendra des actions de sensibilisation et des scénarios de conversion à l'agriculture bio dans les exploitations agricoles intéressées. Ces éléments d'aide à la décision permettront aux agriculteurs de choisir de se déterminer en bonne connaissance pour une conversion à l'agriculture bio.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 3 840 €

BILAN DE L'ACTION

La grille d'analyse du territoire a révélé que les conditions étaient favorables au développement de l'agriculture biologique. Elle doit être complétée par la réalisation en 2011 d'un sondage auprès des agriculteurs pour évaluer leurs motivations vis-à-vis de l'agriculture bio. Par ailleurs, un plan d'actions visant à développer l'agriculture bio a été proposé pour l'année 2011 en partenariat avec le programme AGRIMIEUX mené par les Chambres d'Agriculture.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le CGA de Lorraine, les Chambres Départementales d'Agriculture de Meuse et de Meurthe-et-Moselle, la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la DRAAF, le Conseil Régional de Lorraine, les Communautés de Communes des Trois Vallées, du Pays de Vigneulles, de la Petite Woëvre , la Communauté d'Agglomération et la Ville de Metz.

LES CHIFFRES CLÉS

En 2009, l'agriculture bio en Lorraine représentait 2 % de la surface agricole. Le schéma régional de développement de la bio en Lorraine s'est fixé un objectif de 6 % en 2012.

CONTACT PARC

Anne VIVIER

ANIMATION DU RÉSEAU DES BOUTIQUES DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Le PnrL souhaite soutenir l'économie et l'agriculture sur le territoire grâce à la valorisation locale des productions et savoir-faire culinaires. Ainsi, pour assurer des débouchés aux producteurs locaux, le PnrL organise et promeut un réseau de lieux de vente labellisés « Boutiques du Parc » (producteurs, boutiques indépendantes, supérettes...). En 2009, 9 points de vente ont été intégrés au réseau des « Boutiques du Parc ».

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc d'animer le réseau des points de vente de produits locaux identifiés « Boutiques du Parc », par le biais notamment d'opérations de communication, de formation et de promotion.

DESCRIPTIF

L'animation et la valorisation du réseau des lieux de vente identifiés « Boutiques du Parc » nécessitent :
- La mise en place d'une signalétique intérieure et extérieure du réseau des Boutiques
- La mise en place d'opérations de communication visant à faire connaître le réseau notamment par l'édition d'une plaquette de présentation des Boutiques
- L'organisation d'une formation à destination des gérants des Boutiques dans l'objectif de leur faire connaître le Parc, et qu'ils assurent un rôle de messager du Parc
- La rédaction d'une convention de partenariat avec les points de vente définissant les engagements des boutiques et du Parc
- La réalisation « d'animations produits » dans les boutiques en présence des producteurs

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 9 600 €

BILAN DE L'ACTION

Suite aux problèmes rencontrés dans le financement communautaire FEADER, la signalétique n'a pas pu être mise en place et la plaquette de présentation des Boutiques n'a pas pu être éditée. En revanche, des actions de communication ont été réalisées permettant la promotion du réseau en particulier dans 2 éditions du Parc.
La convention de partenariat avec les boutiques a été élaborée et signée avec les gérants. Une formation à destination des gérants a été organisée sur le thème des paysages du Parc et des milieux naturels remarquables.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les commerçants et gérants du réseau des « Boutiques du Parc » , et les producteurs agricoles du territoire

LES CHIFFRES CLÉS

10 points de vente labellisés « Boutiques du Parc »

CONTACT PARC

Anne VIVIER

Confiture et sirop de prairie
La Corbeille Lorraine à Montdidier

ÉTUDES DE RÉHABILITATIONS EXEMPLAIRES

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le contexte du Grenelle de l'Environnement, le Parc entend proposer et développer des opérations expérimentales et exemplaires en matière d'habitat durable et d'éco construction. A terme, il devrait être en mesure de proposer une typologie de réhabilitations prenant en compte les besoins actuels des habitants tout en respectant le caractère patrimonial de l'habitat.

OBJECTIFS

Le renouvellement des villages, l'identité locale, le patrimoine, la construction neuve, la gestion des ressources, la mixité, la réglementation, la maîtrise foncière, l'évolution des besoins des habitants… font partie des nombreux enjeux liés à la thématique de l'habitat. Au regard de ces enjeux, le Parc souhaite sensibiliser les décideurs et les habitants à l'habitat durable au cœur des villages, et faire émerger des projets innovants. Il s'agit également d'aider les communes à valoriser et à rentabiliser leur patrimoine communal par la mise en place d'une démarche type de réhabilitation.

DESCRIPTIF

Le Parc a initié une mission opérationnelle sur l'habitat durable en prenant en charge la maîtrise d'ouvrage concernant la réalisation d'études liminaires à la réhabilitation en deux logements locatifs du presbytère du Varvinay, sur la commune de Valbois. L'étude sera menée par un architecte choisi par le biais d'une consultation dont le cahier des charges, décrivant les attentes et exigences en termes de réhabilitation, privilégie l'exemplarité de la démarche : limitation de la consommation énergétique, prise en compte des énergies renouvelables, des ressources locales, des besoins actuels…

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 14 800 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 8 000 €
Ingénierie Parc : 6 800 €

BILAN DE L'ACTION

Un marché à procédure adaptée a été lancé par le PnrL afin de choisir un prestataire extérieur en vue de la réalisation de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation du presbytère de Varvinay. L'étude permettra d'enrichir un guide à destination des communes qui portera sur les différentes problématiques liées à la réhabilitation (définition, grandes étapes…). La publication de ce guide est prévue pour 2011.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La commune de Valbois, la CCI et le CAUE de la Meuse

LES CHIFFRES CLÉS

2 Comités techniques pour le choix du prestataire

CONTACT PARC

Marie THIL

Façade du presbytère de Varvinay

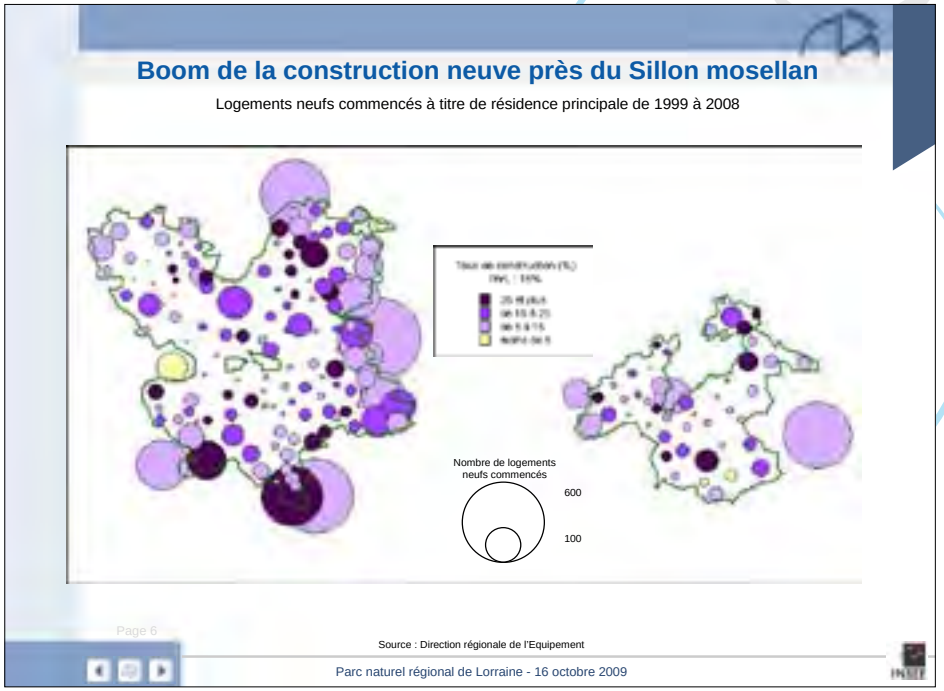

Développement de la vie du territoire

Le Parc est un territoire vivant, dont le dynamisme des nombreux acteurs touristiques, culturels et éducatifs qui le maillent est reconnu par tous. Il appartient au Parc de soutenir ces forces vives et notamment de favoriser leur mise en réseau. Il appartient également au Parc de développer ou de favoriser le développement de produits culturels, touristiques, éducatifs…renforçant la notoriété de son territoire et apportant une offre nouvelle et de qualité à ses habitants et autres visiteurs.

Objectifs

L'objectif pour le Parc est de contribuer au développement harmonisé de son territoire dans les domaines de l'animation culturelle, touristique et éducative. En prenant en compte les richesses patrimoniales, économiques, environnementales du territoire et en s'appuyant sur les acteurs qui l'animent, le Parc souhaite accompagner la mise en réseau et la professionnalisation de ses partenaires. Ce travail doit permettre de mettre en avant le « plus » Parc et d'identifier celui-ci comme une véritable destination au sein de l'espace régional.

Descriptif

Pour répondre à ces objectifs, le Parc structure son intervention autour de 3 axes.

• Animation des acteurs touristiques du territoire

En 2010, le Parc a poursuivi son action portant sur la mise en réseau des acteurs touristiques. Dans ce cadre, 11 formations ont été organisées sur la thématique de l'accueil de la biodiversité dans les jardins, de l'éco label européen, de l'éco-communication, ou encore de la démarche de développement durable dans les hébergements touristiques. Par ailleurs, un second guide dédié à la randonnée itinérante à vélo « Carnet de voyage » a été réalisé.

Dans le domaine du tourisme patrimonial, le Parc a accompagné les travaux menés par le Conseil Général de la Meuse autour de la valorisation des sites de la Grande Guerre. Enfin, le travail de mutualisation des bases de données touristiques à l'échelle régionale s'est concrétisé par la signature d'une convention de partenariat avec le CRT et les CDT dans le cadre du nouveau Système d'Information Touristique Lorrain (SITLOR). Le Parc aura ainsi la possibilité d'accéder à la base de données et d'en utiliser les informations (sur son site Internet notamment).

• Créer, animer et mettre en réseau l'offre culturelle du territoire

En 2010, le Parc a répondu à la demande exprimée par ses partenaires culturels lors du travail d'évaluation à mi-parcours de sa Charte puisqu'il a officiellement mis en place le réseau des « pôles culturels structurants » de son territoire. L'enjeu du Parc est de se positionner comme le chef de file et le coordinateur de ce réseau.

En 2010, le Parc a également poursuivi sa réflexion autour de prestations culturelles et touristiques permettant non seulement aux habitants mais aussi aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir son territoire. Plusieurs actions ont été mises en place, comme l'exposition **« Itinéraire de lavoirs et d'images en Meuse »** mis en place avec la Biennale Internationale de l'Image de Nancy ou encore la seconde édition des **« Insolites de la Marionnette »**.

Cinq partenaires du réseau culture ont fait équipe avec le réseau éducation, pour imaginer des interventions artistiques en direction du grand public permettant de relayer les messages et faire connaître la politique du Parc dans le cadre du projet transversal « La nature dans mon village ».

• Education au territoire

La politique Education du Parc s'appuie sur la diversité et la qualité du réseau Education (41 partenaires, producteurs de savoir-faire économique et culturel), l'animation territoriale avec le programme « Connais ton Parc », le partenariat avec l'Education Nationale. Ces 3 axes interagissent pour que les habitants du Parc et les Lorrains nouent avec leur environnement des liens d'équilibre et de connaissance.

Ainsi en 2010, lors de l'opération « La nature dans mon village », c'est au total plus de 1 500 élèves du Parc, 20 communes et 2 Communautés de Communes qui ont travaillé à la mise en place de projets concrets tels que la replantation de haies, le création de jardins et de sentiers... Parallèlement, le Parc a poursuivi son travail d'animation du réseau Education, et s'est concentré sur la recherche de solutions aux difficultés engendrées par le contexte économique et politique.

Budget 2010

Le budget consacré au Grand Projet n°5 /Développement de la Vie du Territoire s'est élevé à 494 453 euros.

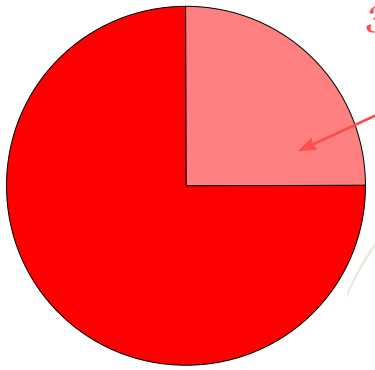

Animation à Ancy-sur-Moselle dans le cadre de l'opération « La Nature dans mon village »

Les Insolites de la Marionnette à Apremont-la-Forêt Compagnie les Zanimos

Gîte de Ronvaux labelisé « Refuge LPO »

Jardin des Songes et gîte la Demoiselle à Strueth (Alsace)

SENSIBILISATION DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES À LA BIODIVERSITÉ

Contexte de l'action

Le Parc souhaite impliquer les acteurs du tourisme dans la protection de la nature, en agissant au sein de leur propriété. Dans le cadre de « 2010, Année internationale de la Biodiversité », le Parc a mis en place un programme de formations sur la thématique « La biodiversité dans vos jardins et dans l'aménagement de vos abords » à destination des acteurs touristiques du territoire.

Objectifs

Par ce programme, le Parc souhaite former les acteurs du tourisme à la connaissance des oiseaux des jardins, ainsi qu'au maintien et à la création d'habitats spécifiques, pour ensuite leur permettre de sensibiliser à leur tour les touristes à la thématique de la biodiversité.

Descriptif

Deux journées de sensibilisation ont été organisées :
- La première consacrée à la présentation de l'action de la LPO Lorraine, et plus particulièrement au label « Refuge LPO » et à sa valorisation dans les hébergements touristiques ;
- La seconde consacrée à la visite d'un jardin témoin labellisé « Refuge LPO » à Valleroy, dans l'objectif de présenter des actions concrètes et pédagogiques aux gestionnaires pour qu'ils agissent à leur tour au sein de leur structure d'hébergement. Cette thématique a également été traitée lors de voyages d'étude organisés en Alsace et sur le Territoire de Belfort.

Plan de financement :

Montant total : 1 460 €
Conseil Régional de Lorraine : 260 €
Ingénierie Parc : 1 200 €

Valorisation d'une prairie Natura 2000 à la Roseraie du Châtelet à Anjoutey (Territoire de Belfort)

Bilan de l'action

Les participants à ces formations ont manifesté un vif intérêt pour ce qui relève de la connaissance des espèces d'oiseaux, qu'ils soient ordinaires ou emblématiques des milieux naturels du Parc. Par ailleurs, les prestataires sont intéressés pour avoir en main l'inventaire des espèces d'oiseaux qui se situent à proximité de leurs hébergements, de façon à les valoriser auprès de leurs clientèles. Cette opération constitue une phase préparatoire à la mise en place d'une offre touristique ornithologique (comme le salon britannique BirdWatching Fair).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Lorraine, le Conseil Régional de Lorraine.

LES CHIFFRES CLÉS

20 heures de formation dispensées
36 participants aux journées de sensibilisation

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY

DÉCLINAISON DU RÉFÉRENTIEL DE LA MARQUE « ACCUEIL DU PARC » SUR LES PRESTATIONS D'HÉBERGEMENT

Contexte de l'action

Le Parc soutient les projets d'aménagements touristiques favorisant la découverte du territoire à l'exemple des Gîtes Panda ou des Hôtels au Naturel. En 2007, la Fédération des Parcs a souhaité développer son propre outil pour marquer les hébergements et les prestations touristiques au sein des Parcs. Cet outil, la marque Parc, permet d'identifier les produits, services et savoir-faire respectant les valeurs des Parcs. Dans la perspective de sa future Charte, le PnrL souhaite décliner cet outil sur son territoire, et notamment sur les prestations d'hébergement.

Objectifs

Il s'agit pour le Parc de qualifier les prestations d'hébergements touristiques situées sur son territoire, afin que ces dernières soient en accord avec les démarches qualités reconnues au niveau de la Région Lorraine, les valeurs du Parc ainsi que les principes du tourisme durable. Ces différents objectifs sont traduits dans un référentiel propre au Parc de Lorraine, et permettront d'orienter les prestataires touristiques dans une démarche de progression.

Descriptif

Le Parc est l'entité responsable de la procédure de marquage des hébergements touristiques sur son territoire. Dans ce cadre, il s'agit d'élaborer une grille d'audit spécifique aux prestations d'hébergements touristiques, en accord avec le référentiel national. Ce référentiel, propre au PnrL, servira de document de cadrage pour le contrôle de la Marque.

Bilan de l'action

Le Parc a réussi à adapter le référentiel national en fonction des critères de la Charte européenne du tourisme durable et des six Grands Projets du Parc. Cette réussite est renforcée par l'important travail qui a été mené en transversalité, au sein des différents services du Parc concernés. Une journée d'information sur la marque a été organisée à destination de l'ensemble des prestataires touristiques.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le PNR des Ballons des Vosges, les Comités Départementaux du Tourisme de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle, le Relais des Gîtes de France, le Comité Régional du Tourisme, les CAUE, l'Union Régionale des Gîtes de France, le Service Tourisme de la Région Lorraine

LES CHIFFRES CLÉS

16 acteurs du tourisme à la réunion d'information

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY

ORGANISATION DE LA 6ÈME RANDONNÉE ANIMÉE

CONTEXTE DE L'ACTION

L'une des missions du Parc consiste à favoriser la mise en place d'activités touristiques de pleine nature et proposer ainsi un territoire vivant à ses habitants. Dans ce cadre, la première édition de la Randonnée Animée du Parc s'est déroulée en 2005. Fort du succès rencontré lors de cette manifestation, le Parc a ensuite reconduit chaque année l'organisation de Randonnées Animées sur son territoire. En 2010, la dernière édition de cette opération a concerné le territoire mosellan du Parc.

OBJECTIFS

Cette manifestation a pour objectifs de proposer une animation originale aux différents publics fréquentant le Parc (habitants et excursionnistes), de faire connaître et de promouvoir les produits locaux et les savoir-faire, et de valoriser l'action des acteurs du territoire : associations de randonnée pédestre, acteurs culturels et touristiques.

DESCRIPTIF

La Randonnée Animée a été organisée en lien avec une association de randonnée pédestre du secteur mosellan, le Club Touristique Lorrain, et en étroit partenariat avec la commune et l'Office de Tourisme de Gorze. Animée par la présence d'artistes locaux (musiciens, conteurs…), cette balade à vocation familiale était agrémentée de pauses au cours desquelles des dégustations de produits du terroir étaient proposées. Une promotion spécifique autour de l'évènement a été mise en place (flyers, affiche…), adressée aussi bien aux habitants du Parc qu'à ses visiteurs.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 4 400 €
Conseil Régional de Lorraine : 2 000 €
Ingénierie Parc : 2 400 €

BILAN DE L'ACTION

La réussite de cette opération est liée à une forte implication des acteurs locaux dans les différentes phases de son organisation. Néanmoins, en raison d'une météo capricieuse, les participants ont été moins nombreux que lors des éditions précédentes.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La commune et l'Office de Tourisme de Gorze, la Communauté de Communes du Val de Moselle, l'Office National des Forêts, le Club Touristique Lorrain.

LES CHIFFRES CLÉS

8 partenaires associés à la Randonnée Animée
120 participants

CONTACTS PARC

Sophie GIRAULT et Sandrine CLOSE

CARNET DE VOYAGE

CONTEXTE DE L'ACTION

L'édition du guide des 22 balades à vélo dans le Parc et l'opération « La Traversée du Parc à vélo » ont permis d'initier un nouvel itinéraire liant les deux zones du territoire. Pour compléter l'offre proposée, le Parc a édité un nouveau guide intitulé « Carnet de voyage », visant à proposer aux pratiquants de l'itinérance à vélo deux tours de Parc (zone Est et zone Ouest) organisés en étapes et favorisant des séjours plus longs.

OBJECTIFS

Le Carnet de Voyage a été élaboré en complémentarité du Guide des 22 balades à vélo. Les objectifs sont de :
- Développer l'itinérance à vélo
- Elaborer des séjours au long cours
- Favoriser la découverte d'itinéraires en campagne à partir du schéma des véloroutes et voies vertes
- Recueillir les impressions de voyage des randonneurs à vélo

DESCRIPTIF

Pour concevoir cet outil, la première étape a consisté en une phase de terrain au cours de laquelle les itinéraires ont été définis. Trois illustratrices sont parties en mission sur le territoire afin de « croquer » les paysages emblématiques du Parc, les patrimoines et la biodiversité ordinaire. En complément, un travail d'agence a été mené pour cartographier les étapes tout en restant fidèle à la structuration des villages typiques de la Lorraine. Enfin, un travail de rédaction a été mené pour présenter les particularités du Parc, ses paysages, ses monuments, ses villages… Le Carnet de voyage sera édité à 4 000 exemplaires en janvier 2011, et sera vendu au prix public de 5 euros TTC.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 22 500 €
Conseil Régional de lorraine : 10 032 €
RTE : 4 068 €
Ingénierie Parc : 8 400 €

BILAN DE L'ACTION

La mise en place de ce guide constitue la première étape d'une démarche globale de développement du cyclotourisme qui visera à créer des liens depuis les voies vertes et véloroutes et à mettre en place une « charte d'accueil cyclo » dans les hébergements touristiques situés sur les itinéraires.

LES CHIFFRES CLÉS

590 kilomètres de circuits à vélo
370 illustrations intégrées dans une banque d'images

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY

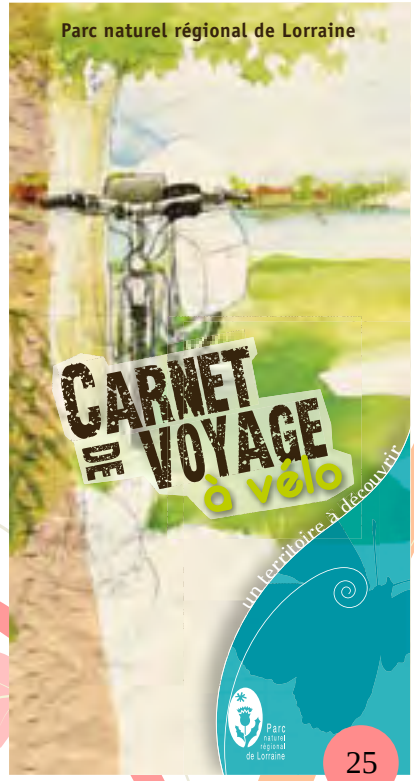

Transfert d'expérience auprès du PNR des Ballons des Vosges

Spectacle «Un petit bal de rien du tout» Compagnie les Zanimos

LES INSOLITES DE LA MARIONNETTE

Contexte de l'action

Le Parc a été à l'initiative du festival de théâtre de marionnettes « Avril au bout du fil » qui s'est déroulé depuis 1996 en Meurthe-et-Moselle. Pour mieux mettre en avant les spécificités du territoire « Parc », le concept du festival a évolué en 2008. Une nouvelle manifestation intitulée les « insolites de la marionnette » a ainsi vu le jour.

Objectifs

Il s'agit d'organiser tous les 2 ans sur le territoire du PnrL, une manifestation culturelle et touristique permettant de faire découvrir ou redécouvrir aux habitants du territoire ou aux visiteurs, par l'intermédiaire de spectacles de marionnettes, d'excursions touristiques ou de balades naturalistes, le patrimoine historique, naturel, architectural de sites qui peuvent parfois sembler banals mais qui cachent pourtant des trésors insoupçonnés…

Descriptif

Au cours de l'année 2010, 5 « insolites de la marionnette » ont été organisées sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine, en Moselle à Réchicourt-le-Château et Fénétrange, en Meurthe-et-Moselle à Gézoncourt, et en Meuse à Apremont-la-Forêt et Saint-Benoît-en-Woëvre.

La mise en place de ces manifestations a nécessité :

- La conception et l'édition d'un programme recensant les lieux et animations proposées dans le cadre de la manifestation
- L'organisation de l'accueil des artistes et la coordination des spectacles proposés
- Le suivi et la coordination d'animations «connexes» de découverte des patrimoines dans les communes concernées en lien avec les partenaires locaux
- L'organisation d'une réunion de bilan à la fin de l'opération avec les partenaires.

Plan de financement

Montant total : 23 300 € dont :

Conseil Régional de Lorraine : 7 000 €
Conseil Général de Moselle : 4 000 €
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : 1 500 €
Conseil Général de Meuse : 4 000 €
RTE : 2 000 €
Ingénierie Parc : 4 800 €

Bilan de l'action

La réussite de la manifestation est liée à la forte implication des acteurs locaux dans son organisation. Ceci s'est traduit par une augmentation significative du taux de réservation qui est passé de 50 à 86 % pour l'édition 2010. Néanmoins, l'objectif du Parc sur cette manifestation étant principalement qualitatif, une réflexion devra être menée sur la façon de concilier l'offre culturelle et touristique avec des sites naturels protégés. Cette opération a été tranférée auprès du PNR des Ballons de Vosges et de la Fédération des Parcs.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les communes concernées, les Communautés de Communes des Vals de Moselle et de l'Esch, de la Petite Woëvre, du Pays des Etangs, du Pays de Fénétrange et du Sammiellois, les Offices de Tourisme de Saint-Mihiel et de Fénétrange, les partenaires associatifs locaux...

LES CHIFFRES CLÉS

Une vingtaine de réunions préparatoires à la tenue des « insolites »
712 participants aux animations proposées (contre 500 en 2008)
26 partenaires associés

CONTACTS PARC

Sandrine CLOSE et Jenny SAFFROY

EXPOSITION « ITINÉRAIRE DE LAVOIRS ET D'IMAGES EN MEUSE »

Contexte de l'action

La Biennale Internationale de l'Image est actuellement la seule manifestation du quart nord-est de la France dans le domaine de la photographie à présenter des jeunes créateurs et des artistes internationalement. En 2010, lors de la 16ème édition, le thème des 4 éléments a été retenu. En plus d'une diffusion des œuvres sur Nancy et son agglomération, les organisateurs ont souhaité décentraliser la manifestation sur l'ensemble de la Lorraine.

Objectifs

Dans le cadre de cette 16ème édition, le Parc a souhaité accueillir une action décentralisée sur son territoire. A travers cette opération, il s'agit de valoriser le patrimoine des lavoirs de Meuse par le biais de la création artistique. L'implication des communes concernées a permis aux habitants et aux visiteurs de redécouvrir un patrimoine commun, celui des lavoirs, et d'aller à la rencontre de photographes de renommée internationale.

Photographie d'Agnès AUDRAS
Lavoir de Rouvrois-sur-Meuse

Descriptif

Les communes de Meuse possédant un lavoir restauré ont été contactées par le Parc afin de savoir si elles souhaitaient accueillir une exposition de photographies. Douze d'entre elles ont répondu favorablement. Douze artistes avaient proposé des oeuvres sur la thématique de l'eau. Plusieurs comités de pilotage ont été organisés afin de créer un « itinéraire de lavoirs et d'images ». Pour valoriser cette opération auprès du plus grand nombre, le Parc a développé différents supports de communication, dont notamment un document d'appel, édité en 5 000 exemplaires, qui a été diffusé dans l'ensemble des Offices de tourisme, restaurants, points de communication du Département de la Meuse.

Plan de financement

Montant total : 12 800 € dont :

Conseil Régional de Lorraine : 4 600 €
RTE : 5 800 €
Ingénierie Parc : 2 400 €

Bilan de l'action

L'exposition a pu se mettre en place grâce à un partenariat fort avec la Biennale Internationale de l'Image de Nancy et la présence d'une stagiaire sur une durée de 4 mois. Sans cet appui technique, le Parc n'aurait pas pu mener à bien cette opération et lui donner une ampleur aussi importante (un site Internet dédié à l'opération, un reportage de France 3 consacré au projet…)

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les 12 communes partenaires (Géville, Rambucourt, Dompierre-aux-Bois, Frémeréville-sous-les-Côtes, Génicourt-sur-Meuse, Loupmont, Rouvrois-sur-Meuse, Apremont-la-Forêt, Commercy, Jouy-sous-les-Côtes, Troyon et Combres-sous-les-Côtes), la Biennale Internationale de l'Image de Nancy, le CDT de la Meuse...

LES CHIFFRES CLÉS

3 conférences organisées en partenariat avec le CAUE de la Meuse
12 communes ont accueilli une exposition, 12 artistes présentés dans les lavoirs

CONTACT PARC

Sandrine CLOSE

MISE EN RÉSEAU DES PÔLES CULTURELS

Contexte de l'action

Dans le cadre de sa Charte, le Parc s'est donné pour objectif d'identifier et de mettre en réseau une dizaine de « pôles culturels » représentatifs des différentes disciplines artistiques de son territoire. Ces pôles culturels participeront progressivement à la mise en place d'une véritable saison culturelle sur le territoire du Parc.

Objectifs

En 2010, suite à la demande des partenaires culturels, le PnrL a officiellement mis en place le réseau des «pôles culturels structurants» de son territoire. Lors de la première réunion du réseau, les grands objectifs à atteindre à partir de l'année 2011 jusqu'à la fin de la Charte ont été définis à savoir :

- avoir une meilleure connaissance des membres du réseau ;
- mener une réflexion autour de la définition du label « pôle culturel structurant » ;
- réfléchir à la mutualisation de moyens humains et financiers ;
- faire connaître et diffuser l'offre culturelle sur et en dehors du territoire.

L'objectif pour le Parc est qu'il soit identifié par ses partenaires comme le chef de file et le coordinateur de ce réseau.

Descriptif

Ne pouvant fonctionner qu'avec la participation active de ses membres, la mise en place du réseau des pôles culturels du territoire nécessite l'organisation de comités de pilotage avec les partenaires culturels. Des formations communes aux réseaux culture et éducation du Parc sont ont été en place.

Plan de financement

Montant total : 35 279 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 9 000 €
Conseil Général de Moselle : 3 000 €
Ingénierie Parc : 23 279 €

Ouverture de l'atelier résidence de Lindre-Basse
Résidence d'artiste de Dominique GESQUIERE

Bilan de l'action

16 partenaires culturels sont actuellement identifiés sur le territoire du Parc pour la qualité de leur programmation et ont été invités à participer au lancement du réseau. 12 d'entre eux ont répondu présents. Au cours de l'année 2010, le réseau s'est ainsi réuni à 3 reprises. Deux formations, dont une mutualisée avec le réseau éducation du Parc, ont été mises en place sur la thématique des fonds structurels européens. En 2011, une réflexion sera engagée sur l'attribution d'un «label» «pôles culturels du PnrL», à l'instar de la démarche initiée par le Parc via la Charte éducation.

PRINCIPAUX PARTENAIRES (NON EXHAUSTIF)

Les associations : 12°5 AOC de Novéant-sur-Moselle, Aparté 57 et le Festival International d'Art lyrique et de musique de Fénétrange, l'OMA de Commercy, Plus Vite à Hampont, l'ADCPE à Euville, Théâtre Tangente Vardar à Lachaussée, Vu d'un Œuf à Fresnes-en-Woëvre, le Centre d'Art Contemporain de Delme, le Foyer rural de Ville-sur-Yron, le Théâtre du Moulin de Toul, le foyer rural de Saint-Maurice-sous-les-Côtes...

Les compagnies La Valise à Vic-sur-Seille, Lavifil à Saint-Rémy-la-Calonne, Tangente à Lachaussée...

Les écoles de musique de Dieue-sur-Meuse, de Commercy, le Conservatoire municipal de musique de Saint-Mihiel...

LES CHIFFRES CLÉS

16 partenaires culturels membres du réseau

CONTACT PARC

Sandrine CLOSE

Gros Plan Le Parc naturel régional de Lorraine poursuit son travail de coordination

Les Pôles culturels du Parc

UNE DIZAINE de sites culturels phares sont identifiés par le Parc naturel régional de Lorraine comme des « pôles culturels structurants » de son territoire. Les professionnels du secteur qui associent leurs compétences avec ceux de la culture de façon pérenne, de par leurs actions dans le domaine de la musique, du théâtre, de l'audiovisuel, de l'art contemporain, participent à l'aménagement culturel du territoire.

Par l'intermédiaire de festivals de notoriété régionale le festival du film documentaire sur la ruralité « caméras des champs » à Ville-sur-Yron, le festival de théâtre sur la route des oiseaux à Lachaussée (55) ou encore le festival de musique de Fénétrange, les acteurs culturels du territoire démontrent qu'une offre artistique de qualité existe en milieu rural.

Convention

Le Parc naturel régional de Lorraine poursuit son travail de coordination, de médiation culturelle auprès de ces acteurs et structures culturelles. L'un des objectifs de ce travail d'accompagnement est de permettre à ces sites d'être reconnus et légitimés pour leurs actions par l'ensemble des collectivités territoriales.

La signature de conventions pluriannuelle et multipartite permet de reconnaître le travail mis en œuvre et de définir des objectifs partagés. En 2008, la GrAnge-ThéAtre de Lachaussée a été la première structure à signer ce type de convention. Désormais, c'est l'association Vu d'un Œuf de Fresnes-en-Woëvre (55) qui vient de signer avec l'ensemble des partenaires, une convention pour les années 2009-2012.

Ce conventionnement permet à l'association d'obtenir la reconnaissance de l'ensemble des collectivités territoriales pour son travail dans le domaine de la création contemporaine autour des liens entre la musique et ses relations à d'autres arts tels que la danse, l'image, la poésie. Le Festival de renommée internationale « Densités » est le fruit de cette reconnaissance. L'association devrait également obtenir cette année, le label régional « Lorraine en Scène ».

■ L'association « Vu d'un Œuf » de Fresnes-en-Woëvre a signé une convention avec l'ensemble des partenaires.

Article de l'Est Républicain du 28 février 2010

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DU JARDIN DE LA MAISON DU CLÉMENT

Contexte de l'action

Le Parc est propriétaire de la Maison du Clément à Belles-Forêts. Témoin de l'architecture vernaculaire à colombages, construite au 17ème siècle, elle a vocation à faire connaître ce patrimoine de manière vivante et transférable à notre époque auprès de tous publics. Dans ce but, les espaces domestique, agricole, et le jardin sont aménagés en outils pédagogiques. Elle est équipée d'un bureau, de 2 salles pédagogiques, d'un espace documentation/information. Le Parc réalise un entretien permanent du jardin. Une étude pour établir un programme d'entretien et d'aménagement a été lancée en décembre 2010.

Objectifs

Les travaux d'entretien et d'aménagement du jardin doivent permettre de proposer un équipement toujours entretenu offrant aux différents utilisateurs une image positive et enrichissante du patrimoine de cette région du Parc. Il s'agit également de sensibiliser à la création de jardins de loisirs, à la plantation d'espèces locales et au jardinage écologique.

Descriptif

Un cahier des charges relatif au projet de jardin et à son entretien a été établi, respectant les critères du développement durable : entretien de la haie champêtre, de la vigne, des arbres du verger, des massifs de fleurs, tonte régulière, création de semis, massifs de fleurs sauvages, de vivaces , réaménagement des plessages, remaniement du tas de bois en refuge à insectes.

Plan de financement :

Montant total : 6 180 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 4 500 €
Ingénierie Parc : 1 680 €

Bilan de l'action

Les différents entretiens utilisés, l'entretien du jardin et la mise en place d'une convention avec l'Association Patrimoine de Belles-Forêts pour la mise à disposition de la maison concourent à la qualité de l'accueil et au dynamisme de cet équipement.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le Relais des étangs de Languimberg, l'Association Patrimoine de Belles-Forêts

LES CHIFFRES CLÉS

24 journées d'animation permettant l'accueil de 41 classes soit 849 élèves

CONTACT PARC

Ronan JONCOUR

LA NATURE DANS MON VILLAGE

Contexte de l'action

Le Parc travaille à la connaissance et à l'appropriation des enjeux du territoire par les habitants et les acteurs locaux, par le biais notamment de l'outil « Connais ton Parc ». En 2010, la thématique de la biodiversité et de la nature ordinaire a été retenue donnant naissance à l'opération « La nature dans mon village ».

Objectifs

Cette opération a pour vocation première de renforcer l'appropriation des enjeux du territoire du Parc, au travers de projets destinés aux établissements scolaires, en associant les communes, les parents et les habitants autour d'une thématique fédératrice: la biodiversité. « La nature dans mon village », ou comment communes, scolaires et habitants participent ensemble à la protection de la nature.

Descriptif

Un appel à projet a été lancé auprès des communes et des scolaires en mars 2009: 20 communes et 2 Communautés de Communes y ont répondu favorablement, et ont proposé aux établissements scolaires de s'associer à leurs projets. De janvier à juin, 257,5 journées d'animation ont été organisées sur des thématiques diversifiées: l'arbre et la haie, le jardinage biologique, la gestion différenciée... Dans chaque commune où s'est tenu un évènement, une restitution du projet a été organisée en lien avec l'ensemble des participants.

Plan de financement :

Montant total : 228 050 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 44 650 €
Conseil Général de Moselle : 20 000 €
Conseil Général de Meuse : 10 000 €
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : 6 000 €
FNADT : 35 000 €
DREAL : 30 000 €
Caisse d'Epargne : 8 000 €
Ingénierie Parc : 74 400 €

Bilan de l'action

En 2010, l'action « La nature dans mon village » a été coordonnée par le Parc et mise en œuvre par les structures partenaires suivantes : le CPIE Woëvre-Côtes-de-Meuse, la Maison du Pays des Étangs, l'Association pour le Développement du Circuit de la Pierre d'Euville, l'Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes, le Parc animalier de Sainte-Croix. Ces six structures ont accompagné, au cours de l'année scolaire 2009/2010, 70 classes du territoire Parc et de territoires associés soit 1 515 élèves. En 2011, l'action « la nature dans mon village, poursuivons nos efforts » sera l'occasion de continuer les projets engagés sur la période 2009-2010 dans les écoles et les communes. Fin 2010, 50,5 journées d'animation ont été proposées aux classes pour démarrer leur projet 2011.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

35 communes associées et partenaires, le CPIE Woëvre-Côtes-de-Meuse, la Maison du Pays des Étangs, l'Association pour le Développement du Circuit de la Pierre d'Euville, l'Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes, le Parc animalier de Sainte-Croix, l'Education Nationale, les partenaires culturels.

LES CHIFFRES CLÉS

257,5 journées d'animation à destination des scolaires / 50,5 pour les projets 2011
1 515 élèves participants / Plus de 1 000 parents et habitants
14 journées d'animation et 10 chantiers proposés aux habitants / 5 actions culturelles

CONTACT PARC

Nicolas LAMBERT

LE RÉSEAU ÉDUCATION

CONTEXTE DE L'ACTION

L'animation du réseau de partenaires Education constitue l'axe fondateur de la politique Education du Parc et contribue à la qualification, l'attractivité et la diversité culturelle, touristique et éducative du territoire. La politique menée par le Parc a permis de générer un réseau fort de 41 partenaires, acteurs associatifs et collectivités publiques, qui agissent pour le développement local. Créateur d'emplois, le réseau mobilise au total 86 personnes (dont 13 bénévoles), dont les salaires ou revenus dépendent à temps complet ou temps partiel de cette activité. Pour continuer à assurer le développement de ce réseau, il est nécessaire de l'accompagner dans la poursuite de la formation, l'adaptation au contexte technique et économique, l'évolution des propositions et des compétences, la pratique du travail en micro réseaux, la qualification environnementale des pratiques, ainsi que la promotion.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Parc de maintenir le chiffre d'affaires généré sur le territoire par le réseau Education, le nombre d'élèves accueillis, ainsi que de diversifier les sources de revenus tout en confortant le réseau en tant que centre de ressources en ingénierie éducative.

DESCRIPTIF

Le Parc apporte un appui technique aux partenaires (formation, création d'outils pédagogiques, promotion, bilan), et anime le réseau pour développer des politiques de coopération entre l'ensemble des structures du territoire.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 56 480 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 27 680 € Ingénierie Parc : 28 800 €

BILAN DE L'ACTION

En 2010, cinq nouvelles structures ont intégré le réseau Education : le Syndicat d'Initiatives de Fénétrange, l'Office de Tourisme Municipal de Fénétrange, l'association Ekosens, le Carrefour des Jeunes de Beaumont et le Cimetière Américain de Saint-Mihiel à Thiaucourt. Deux nouveaux partenaires se sont d'ores et déjà positionnés pour intégrer le réseau au cours de l'année 2011. Créateur d'activités, ce réseau participe à l'accueil et à l'éduction au territoire et au développement durable. En terme de fréquentation, ce sont 39 517 scolaires lorrains qui ont été reçus, soit une baisse de près de 1 200 élèves par rapport à l'année 2009. Par ailleurs, au regard des problèmes administratifs, financiers et de partenariat qui mettent en péril l'activité du réseau, deux groupes de travail ont été créés par le Parc autour des questions « cadre juridique des relations des collectivités avec les acteurs du territoire» et « coordination des dispositifs territoriaux » ; le réseau Education poursuivant sa réfléxion parallèlement.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les 41 structures du réseau, l'Education Nationale, le Conseil Régional de Lorraine, le COET

LES CHIFFRES CLÉS

41 partenaires dans le réseau (contre 38 en 2009)
787 634 euros de chiffre d'affaires induits sur le territoire
39 517 scolaires accueillis (contre 40 739 en 2009)

CONTACT PARC

Marc SAINT-PÉ

LES FORMATIONS DES ENSEIGNANTS

CONTEXTE DE L'ACTION

La politique Education du Parc a été lancée avec le soutien et la collaboration de l'Education Nationale, qui est toujours son partenaire privilégié.
Les animations sont conçues pour intégrer au mieux les attentes des enseignants et pour leur permettre de les utiliser dans le cadre de leurs projets.
Il est alors nécessaire que les enseignants soient formés à la connaissance et à l'utilisation de cet outil qu'est le Parc.

OBJECTIFS

Diffuser l'offre éducative du réseau Education du Parc auprès des équipes enseignantes de Lorraine par la réalisation d'une quarantaine d'interventions ou de visites des sites du réseau Education.
Mettre en place des actions de formation et d'information pour ce public en lien avec les équipes des Inspections de l'Education Nationale, du Rectorat et des IUFM.

DESCRIPTIF

Dans ce cadre, le Parc réalise un inventaire des besoins des différents partenaires de l'Education Nationale (Inspection d'Académie, Inspection de l'Education Nationale, Institut Universitaire de Formation des Maîtres), organise et anime des voyages de découverte des sites éducatifs partenaires du Parc, et participe à l'élaboration de stages académiques sur l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 30 800 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 6 800 € Ingénierie Parc : 24 000 €

BILAN DE L'ACTION

En 2009-2010, l'Education Nationale a renouvelé sa confiance au Parc en lui mettant à disposition deux enseignants : un professeur de Sciences de la Vie et de la Terre en heures supplémentaires (6 heures/semaines) et un professeur des écoles mis à disposition à temps complet. Ces deux postes permettent d'animer un programme de formation sur l'ensemble des trois départements concernés par le territoire du Parc en s'appuyant notamment sur un réseau d'enseignants « Relais Parc / Education Nationale ». Ce sont en 2009/2010, 846 professeurs et 33 professeurs stagiaires qui ont bénéficié d'une action de formation co-animée par le Parc.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les Inspections d'Académie, les Inspections de l'Education Nationale, l'IUFM de Lorraine

LES CHIFFRES CLÉS

38 circonscriptions sensibilisées sur les 3 Départements (pour un total de 43)
846 professeurs formés en 2010

CONTACTS PARC

Luc MOITRY et Elisabeth STOCK

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité
Participation à la lutte contre le changement climatique
Accompagnement des Grands Pôles Structurants
Aménagement Durable du Territoire
Développement de la Vie du Territoire
Préparation du renouvellement de la Charte
Projets Transversaux

Travail en atelier lors du bilan Education
21 octobre 2010 à Euville

Sketch de la Compagnie Lavifil
21 octobre 2010 à Euville

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du Territoire

Développement de la Vie du Territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets Transversaux

Nature

Habiter et vivre dans le Parc

Comment répondre aux besoins des habitants du PNR de Lorraine ? Quels seront les besoins des habitants de demain ? Quelles réponses apporter à l'urbanisme en milieu rural et comment limiter la consommation d'espaces agricoles ? Autant de questions, d'enjeux auxquels le Parc souhaite aujourd'hui répondre par la mise en place de deux ateliers de projet sur son territoire." L'accueil de nouveaux habitants et les services inhérents " et " Les outils de l'urbanisme et l'habitat durable au cœur des villages " seront les thèmes de ces deux ateliers.

Une étude socio-économique menée en 2009 pour le Parc par l'INSEE a permis de mettre en évidence les grandes tendances d'évolution de son territoire : un cadre de vie agréable qui attire de plus en plus de population nouvelle et un phénomène de périurbanisation qui se développe. Les raisons de cette attraction sont nombreuses : contact de la nature, qualité de vie, prix du foncier plus abordable qu'en ville. La demande résidentielle peut se traduire par une extension des zones pavillonnaires. Même si cette extension est pour l'heure modérée, elle n'est pas sans conséquence pour le territoire du Parc : consommation d'espaces agricoles et naturels, banalisation des paysages, recours massif à l'automobile, déplacements domicile-travail, problème d'accès aux équipements de proximité, cohabitation et mixité sociale.

Pour autant, existe-t-il d'autres solutions ? C'est ce en quoi les ateliers de projets tenteront de répondre.

Mis en œuvre comme des programmes de recherches, constitués de chercheurs, enseignants, étudiants, scientifiques, élus locaux, animateurs et habitants, ils auront pour vocation de faire émerger des idées sur ces problématiques lors de différentes journées, d'esquisser des projets innovants et concrets et enfin de provoquer le débat. Ces journées seront également complétées par des enquêtes de terrain ou des interviews. Ceci afin d'aboutir à terme à la mise en place d'une véritable Charte éthique de développement durable.

Pour en savoir plus : Marie Thil, chargée de projet en urbanisme et habitat durable / Tél : 03 83 84 25 33. / E-mail : marie.thil@pnr-lorraine.com

Article de l'Est Républicain du 24 mars 2010

Préparation du renouvellement de la Charte

Tous les douze ans, les Parcs naturels régionaux ont l'obligation de procéder à la révision de leur Charte, afin d'obtenir de l'Etat un renouvellement de leur classement. Cette étape est pour le Parc une occasion de construire avec tous les acteurs du territoire et les habitants un projet concerté et partagé, de se remettre en question et de prendre en compte l'évolution du contexte territorial. Le Parc de Lorraine se lance donc aujourd'hui dans cette démarche de révision qui engagera tous les signataires et qui devrait aboutir en 2015.

Objectifs

Le classement du PnrL en Parc naturel régional de Lorraine a été renouvelé par décret en date du 1er février 2003. Les dispositifs législatifs du Grenelle 2 de l'Environnement portent désormais la validité des Chartes des Parcs naturels régionaux à 12 ans. En conséquence, la Charte arrivera à terme à l'horizon 2015. A l'approche de l'échéance de son classement, le PnrL s'est engagé dans la procédure de révision de sa Charte. Afin d'obtenir le renouvellement du label « Parc naturel régional » pour 12 ans, il s'agira de :

- Mettre en évidence le degré de réalisation des objectifs initialement fixés dans la Charte du Parc et mesurer l'impact de l'action du Parc sur son territoire
- Donner un tableau de bord, un référentiel pour le suivi des opérations
- Définir un nouveau projet de territoire, en concertation avec les acteurs et les habitants

L'objectif est également d'obtenir la labellisation Agenda 21 de la future Charte du Parc. Cette reconnaissance nécessite que le projet de Charte s'inscrive dans un cadre de référence et réponde aux 5 finalités pour les projets territoriaux de développement durable.

Descriptif

Pour répondre à ces objectifs stratégiques, le Parc a mis en place une programmation opérationnelle déclinée en 3 projets.

• **Mettre en place, développer et renseigner au sein de la structure Parc une procédure d'évaluation en continu de la Charte**.
Depuis 2010, le Parc s'est doté d'un logiciel, EVA, lui permettant d'évaluer en continu sa Charte. Cet outil permet d'analyser la façon dont les orientations et les mesures de la Charte ont été mises en œuvre par le Syndicat Mixte du Parc pendant la période de classement.

• **Préparer le renouvellement de la Charte**, notamment par la réalisation de différentes études comme prévu dans le Code de l'Environnement. Parallèlement, et ce afin d'impliquer les habitants et les acteurs dans le projet du Parc, plusieurs rencontres ont été organisées en 2010 à Moussey, Vic-sur-Seille ou encore Pagny-sur-Moselle.

Cette année, différentes communes et Communautés de Communes ont sollicité le Parc en vue d'une éventuelle adhésion à l'occasion du renouvellement de sa Charte. Il s'agit des communes de Léning, Montdidier et Watronville et de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois. Le Parc ne pouvant étendre davantage son périmètre, une convention proposant un statut de « Commune ou de Communauté de Communes partenaire du Parc naturel régional de Lorraine » a été signée avec chacune de ces collectivités.
Par ailleurs, une convention d'association a été engagée avec les communes de Montsec, Saint-Baussant et Ars-sur-Moselle qui rejoindront le Parc en 2015, car déjà incluses dans son périmètre.

• **Mener et soutenir des démarches prospectives** sur des thématiques variées, en vue d'alimenter les réflexions sur la future Charte du Parc.
Dans ce cadre, le Parc a mis en place en 2010 un atelier de projet sur les thématiques de l'accueil et des services en milieu rural. A partir d'un diagnostic, plusieurs pistes de réflexion ont été identifiées : proposer et définir un ou des espaces cohérents pour un schéma de services, et identifier et mettre en réseau les associations du territoire.

Budget 2010

Le budget consacré au Grand Projet n°6 /Préparation du renouvellement de la Charte s'est élevé à 117 889 euros.

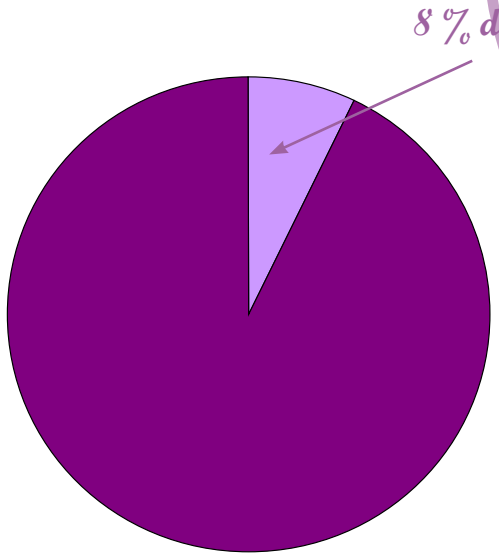

LANCEMENT DES ÉTUDES PRÉALABLES À LA RÉVISION

Contexte de l'action

En 2010, le Parc s'est engagé dans la procédure de révision de sa Charte. Il s'agit de définir un nouveau projet de territoire partagé avec l'ensemble des acteurs et de solliciter, sur cette base, le renouvellement de son label pour 12 ans.

Objectifs

Réaliser un diagnostic de territoire

Pour mener à bien cette procédure, il est nécessaire que le Parc ait une connaissance précise de l'évolution des composantes naturelles, culturelles et économiques, mais également sociales et institutionnelles de son territoire entre 2003 et aujourd'hui. Cette photographie devra être partagée par l'ensemble des acteurs, et permettre de dégager les grands enjeux inhérents au territoire.

Evaluer la mise en œuvre de la Charte

Parallèlement, l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte permettra au Parc de mesurer le degré de réalisation des objectifs initialement fixés, et d'analyser l'impact des actions sur son territoire.

Descriptif

- Rédaction du cahier des charges des études préliminaires à la révision de la Charte
- Réalisation du diagnostic de territoire et de l'évaluation de la Charte, en lien avec un bureau d'études
- Au regard des résultats, animation et concertation avec le territoire en vue de dégager les premiers éléments qui viendront alimenter le contenu de la future Charte du Parc 2015-2027.

Plan de financement

Montant total : 81 200 €
DREAL : 25 000 €
Conseil Régional de Lorraine : 25 000 €
Ingénierie Parc : 31 200 €

Bilan de l'action

En 2010, une consultation a été lancée pour désigner un prestataire qui appuiera le Parc dans la réalisation des études préalables à la révision de sa Charte. Le Comité Syndical a désigné en novembre le consultant. Le diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte ont débuté en décembre, et ce pour une période de 10 mois de travail.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, DREAL

LES CHIFFRES CLÉS

10 participants au Comité de sélection du bureau d'études
15 partenaires techniques associés à la phase de collecte de données nécessaires à la réalisation du diagnostic de territoire

CONTACT PARC

Marion COLNET

DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL EVA

Contexte de l'action

Dans la continuité du bilan à mi-parcours réalisé l'année précédente, le Parc s'est lancé en 2010 dans une évaluation en continu de la mise en œuvre de sa Charte, par le déploiement du logiciel EVA. Mis au point par la société SITER et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, cet outil de suivi permet une analyse dynamique et croisée des actions menées, appuyée sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Objectifs

La mise en place d'une évaluation en continu par le biais du déploiement du logiciel EVA au sein du Parc a pour objectifs d'assurer un suivi annuel des actions menées et de les valoriser auprès du territoire et des partenaires. Les informations ainsi capitalisées seront utilisées lors de la révision de la Charte du Parc et de son évaluation finale.

Descriptif

- Mise en place de groupes de travail en interne pour la définition et la validation des indicateurs d'évaluation, ou encore pour la rédaction des fiches évaluatives
- Création d'outils à destination de l'équipe : guide d'utilisation du logiciel, mémento pour l'évaluation de la Charte
- Participation au Comité Technique EVA, animé par la Fédération des Parcs naturel régionaux de France : échanges sur les retours d'expérience au sein des Parcs utilisateurs, réflexion autour de la stratégie d'évaluation en continu et des développements potentiels de l'outil

Plan de financement

Montant total : 53 200 €
Conseil Régional de Lorraine : 22 000 €
Ingénierie Parc : 31 200 €

Bilan de l'action

La stratégie d'évaluation a été formalisée au courant de l'année et mise sur papier dans un document interne. Par ailleurs, l'évaluation des actions 2009 et 2010 a été réalisée par le biais de l'outil EVA, ce qui a nécessité une forte mobilisation de l'ensemble de l'équipe. Différentes réunions et groupes de travail ont été ainsi mis en place, que ce soient pour la définition des indicateurs ou encore pour la formalisation des fiches évaluatives. Ce travail s'est concrétisé par la rédaction du bilan d'activités 2010 du Parc, dont les informations sont directement issues du logiciel EVA.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Fédération des Parcs naturel régionaux de France, société SITER, Parcs engagés dans la démarche EVA

LES CHIFFRES CLÉS

51 indicateurs d'évaluation mis en place dans le dispositif
34 Parcs naturels régionaux sur 46 engagés dans la démarche EVA

CONTACT PARC

Marion COLNET

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité
Participation à la lutte contre le changement climatique
Accompagnement des Grands Pôles Structurants
Aménagement Durable du Territoire
Développement de la Vie du Territoire
Préparation du renouvellement de la Charte
Projets Transversaux

Journée de travail en interne sur EVA

Projets transversaux : Communication et mise en réseau | Coopération internationale

La communication et la coopération internationale viennent en support et contribuent à mettre en valeur les six grands projets qui constituent la ligne directrice des actions du Parc.
Conservation de la Biodiversité, participation à la lutte contre le changement climatique, appui au développement de Grands Pôles Structurants, Aménagement Durable du Territoire, Développement de la Vie du Territoire et enfin Renouvellement de sa Charte : les six projets d'avenir du Parc forment le cœur de l'ensemble des opérations menées en matière de communication et de coopération internationale.

Objectifs

• Communication et mise en réseau

Il s'agit pour le Parc de venir en support et de valoriser de l'ensemble des actions menées, et de gagner en proximité notamment auprès des habitants du territoire. L'enjeu est également de placer le Parc en tant qu'acteur majeur du développement de son territoire. Pour ce faire, la stratégie du Parc en matière de communication doit permettre de faire savoir son action sur le territoire auprès des collectivités territoriales et des habitants, de développer les liens avec les médias et relayer les actions des partenaires, et de valoriser les savoir-faire et les expérimentations en vue de leur transfert.

• Coopération internationale

Il s'agit de positionner le Parc en tant qu'acteur dans son environnement national et international et d' établir des réseaux de partenariat dans tous ses domaines d'intervention. La mutualisation de moyens et l'économie d'échelle doivent également permettre de mettre en œuvre de projets culturels et touristiques, et d'acquérir des savoir-faire notamment dans les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication.

Descriptif

Conscient de son déficit d'image, le Parc s'est attaché en 2010 à développer encore son champ de communication, à l'intérieur comme à l'extérieur de son territoire. Deux documents papier ont ainsi vu le jour : Destination Parc, édité en mai 2010, et Côté Parc sorti quant à lui en juin 2010.
Poursuivant dans sa volonté de faire connaître les actions de ses partenaires, le Parc a labellisé 8 actions dans le cadre de l'opération « 2010, Année de la Biodiversité ». Un appel à projets a été envoyé auprès des acteurs de l'environnement sur le territoire du Parc, dont certains avaient fêté en 2009 les 35 ans du PnrL.

S'agissant de la coopération internationale, la plate-forme des Parcs naturels de la Grande Région est une réalité depuis début 2009. Parmi ses réalisations concrètes, on peut citer : la réalisation d'une charte graphique et d'un Logo, la participation au village Interreg à la Foire de Libramont, la participation aux « Journées européennes des parcs naturels » (Tournai), au festival « Mondial Air ballons » à Chambley et au Workshop Barrierenfrieen Tourismus. En 2010, une formation pour les équipes techniques des Parcs Naturels sur le thème de la Gestion Différenciée des Espaces verts a été initiée, le PnrL y a d'ailleurs joué un rôle moteur. Parallèlement, une réflexion a été engagée quant à la création d'un projet autour du patrimoine historique des conflits ayant eu lieu sur le territoire de la Grande Région et de ses Parcs Naturels.

Budget 2010

Le budget consacré aux Projets Transversaux s'est élevé à 89 134 euros.

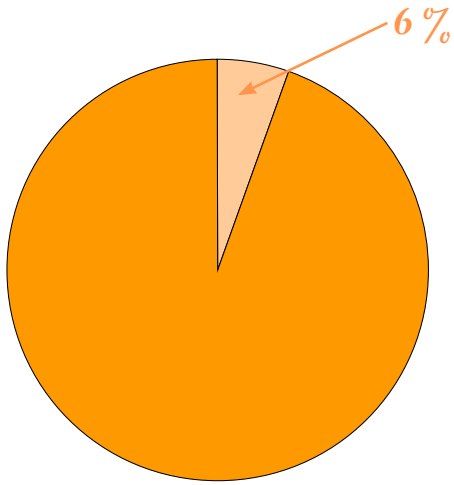

DESTINATION PARC

CONTEXTE DE L'ACTION
Dans le cadre de la refonte de ses outils de communication, le Parc a engagé une réflexion pour pallier à l'absence d'outil présentant son territoire. Un nouveau document intitulé « Destination Parc » a ainsi été imaginé.

OBJECTIFS
Avec ce document d'appel, le Parc souhaite remédier à son déficit d'image, toucher un vaste public, et favoriser ainsi l'appropriation et la connaissance du territoire et de ses enjeux par les habitants et les élus, mais également par les touristes.

DESCRIPTIF
Destination Parc est une brochure de 12 pages qui présente le PnrL dans toute sa diversité, mettant en valeur ses richesses qu'elles soient naturelles, patrimoniales ou culturelles, et sa nécessaire préservation au cœur de la Lorraine. A destination de tous les curieux du Parc, les cibles prioritaires identifiées sont les habitants du territoire et les touristes.

PLAN DE FINANCEMENT
Montant total : 10 700 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 6 300 €
RTE : 2 700 €
Ingénierie Parc : 1 700

BILAN DE L'ACTION
Présentant le territoire du Parc, les 10 000 exemplaires de « Destination Parc » ont été distribués lors d'événements, de salons, ou encore de réunions, et envoyés aux partenaires : Offices de Tourisme, mairies, lieux culturels et de tourisme sur le territoire du Parc, villes-portes et agglomérations de Nancy et Metz.

PRINCIPAUX PARTENAIRES
Le Conseil Régional de Lorraine, RTE, l'agence de communication Lorweb

LES CHIFFRES CLÉS
9 200 brochures distribuées
3 publics ciblés : les touristes, les élus et le grand public

CONTACT PARC
Fabrice MORLON

CÔTÉ PARC : LE MAGAZINE DU PNRL

CONTEXTE DE L'ACTION
En 2009, le Comité Syndical du Parc a souhaité refondre l'intégralité des publications du PnrL, et éditer ainsi un nouveau document faisant la synthèse des différentes brochures dont il disposait jusqu'alors. Une réflexion concernant la refonte des éditions papier du Parc a ainsi été initiée.

OBJECTIFS
Il s'agit de proposer au grand public un magazine qui recense toutes les activités du Parc, de ses partenaires, et les adresses pratiques et utiles.

DESCRIPTIF
Il a été décidé de créer un document de type magazine, en remplacement du journal du Parc « D'Est en Ouest ». Ainsi est né « Côté Parc, le magazine du Parc naturel régional de Lorraine ». De type périodique, chaque numéro du magazine est consacré à une thématique précise, en lien avec le cœur du métier du Parc.
Conscient que ce nouveau document représenterait un lien indéniable avec les habitants du territoire et qu'il serait le vecteur d'une image moderne, dynamique et de proximité, Côté Parc a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du territoire.

PLAN DE FINANCEMENT
Montant total : 28 600 € dont :
Conseil Régional de Lorraine : 25 700 €
RTE : 1 200 €
Ingénierie Parc : 1 700 €

BILAN DE L'ACTION
En 2010, le premier numéro de Côté Parc a vu le jour, consacré à la thématique de la biodiversité. Au total, 45 000 exemplaires ont été imprimés, dont 38 000 distribués auprès des habitants, 6 000 répartis sur 135 sites et 1 000 exemplaires distribués sur les stands et manifestations.

PRINCIPAUX PARTENAIRES
Le Conseil Régional de Lorraine, RTE, l'agence de communication Lorweb

LES CHIFFRES CLÉS
45 000 exemplaires distribués sur le territoire du Parc

CONTACT PARC
Fabrice MORLON

PLATEFORME DES PARCS NATURELS DE LA GRANDE RÉGION

Contexte de l'action

Le projet « Réseau des Parcs Naturels de la Grande Région » dans le cadre du programme transfrontalier INTERREG IV A Grande Région avec comme porteur de projet le Parc Naturel de la Haute-Sûre (L) est opérationnel. Il est doté d'un budget de 1,3 Million €, dont 50% proviennent du fond européen FEDER.
Neuf parcs naturels de la Grande Région sont partenaires du réseau, à savoir au Luxembourg, les parcs naturels de la Haute-Sûre et de l'Our, en Belgique, les parcs naturels de la Vallée de l'Attert, de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier, des Deux Ourthes et des Hautes Fagnes - Eifel, en Allemagne, les parcs naturels Nordeifel (parties Rhénanie - Palatinat et Rhénanie du Nord - Westphalie), en Lorraine, le Parc Naturel Régional de Lorraine.

Objectifs

L'objectif du réseau est de renforcer le rôle des Parcs Naturels comme acteurs de la construction de la Grande-Région et, plus particulièrement, d'être un outil pour la mise en œuvre d'une politique de développement durable au service de tous les habitants. Il s'agit également de mieux faire connaître les Parcs et leurs objectifs au niveau de la Grande Région et de favoriser la circulation des publics. Enfin, il s'agit d'apporter une plus-value aux actions du Parc par les économies d'échelles, la transférabilité des expérimentations, la mise en place de réseaux thématiques.

Descriptif

Le projet 2010 de plate-forme des Parcs consiste à poursuivre la coordination et la mise en réseau des Parcs par le coordinateur recruté en 2009. Il s'agit de faire de la plate-forme des Parcs un site d'animation et d'échanges permettant la mise en relation des différentes missions des Parcs, mais aussi des prestataires et partenaires au niveau de la Grande Région. Le réseau devra faire émerger des micros projets de coopération sur des thématiques spécifiques ; il aidera à la recherche de partenaires et à la rédaction de projets de coopération. Le volet communication notamment auprès de la presse sera amplifié.

Plan de financement

Montant total : 30 534 € dont :
Fonds communautaires INTERREG : 15 266 €
Conseil Régional de Lorraine : 1 268 €
Ingénierie Parc : 14 000 €

Bilan de l'action

Dans le cadre du développement de réseaux thématiques, 2 conférences Grande Région ont été organisées en 2010 : l'une sur l'éducation à l'environnement, l'autre sur le tourisme de mémoire. Un partenariat est actuellement en préparation autour d'un projet tourisme et handicap. En 2011, un travail sera initié sur la thématique de la gestion différenciée.

Les parcs naturels de la Grande Région

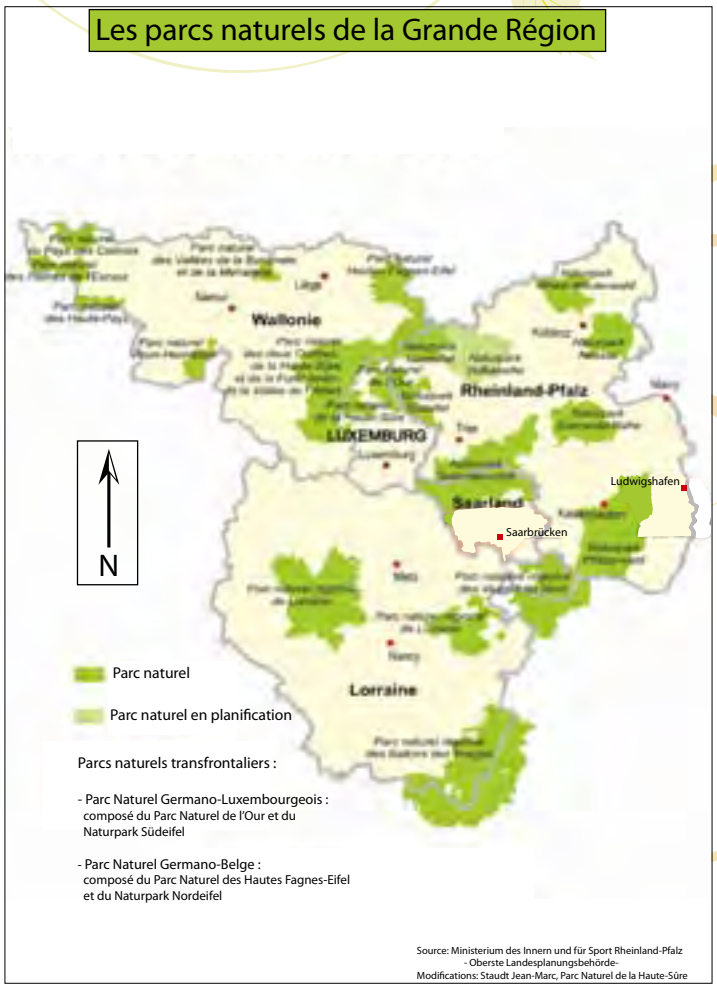

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Parcs naturels de la Grande Région

LES CHIFFRES CLÉS

2 conférences organisées dans le cadre de la Grande Région
9 Parcs naturels régionaux partenaires du Réseau

CONTACT PARC

Guy GEORGES

La vie du Syndicat Mixte

Le Parc de Lorraine est **géré par un Syndicat Mixte** composé :
- Des 188 communes membres du PnrL
- Des 8 villes-portes du Parc
- Du Conseil Régional de Lorraine
- Des Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle
- De la ville de Metz
- De la CUGN (Communauté Urbaine du Grand Nancy)

Le Syndicat Mixte du Parc comprend un organe délibérant, le **Comité Syndical** qui réunit des représentants élus de chacune des collectivités. Les communautés de communes ayant passé une convention de partenariat avec le Parc sont invitées à assister aux débats. Le Comité Syndical vote le budget et décide du programme d'actions annuel, définit les pouvoirs qu'il **délègue au Bureau Syndical.**

Le Bureau du Parc se réunit dans l'intervalle des séances du Comité Syndical.

Comité Syndical et Bureau, souverains dans leurs décisions, s'appuient néanmoins sur les avis éclairés des **Commissions** constituées des représentants des communes, associations, partenaires socio-économiques…

Le Parc de Lorraine dispose de 6 Commissions :
- Aménagement Durable du Territoire
- Environnement
- Education au Territoire
- Culture, Patrimoine et Tourisme
- Finances, Communication et Marque Parc
- Appel d'Offres

Comité Syndical et Bureau s'appuient également sur les travaux du **Conseil Scientifique**, du **Conseil Consultatif d'Orientation Culturelle**, et du **Conseil d'Orientation en Education au Territoire**. Ces trois instances consultatives ont pour mission de fournir au Président du Parc, au Comité Syndical et au Bureau des avis concertés, motivés et indépendants dans leurs domaines respectifs. Elles sont également chargées de proposer des orientations en matière d'études et de recherche dans le cadre des politiques d'intervention du Parc. Ces trois instances sont composées d'experts.

Par ailleurs, le Parc réunit annuellement tous les maires de son territoire dans le cadre de la **Conférence des Maires**.

L'Exécutif du Parc

Thibaut VILLEMIN
Président du PnrL
Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine

Gérard PELTRE
1er Vice-Président en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et des dossiers relevant de l'international
Président de la Commission Culture, Patrimoine et Tourisme
Maire de Lachaussée

Daniel GUILHEN
2ème Vice-Président en charge de l'aménagement durable du territoire
Président de la Commission Aménagement Durable du Territoire
Maire Adjoint de Ville-sur-Yron

Rémy HAMANT
3ème Vice-Président en charge de l'environnement
Président de la Commission Environnement
Maire de Lindre-Basse

Marielle OLESINSKI
4ème Vice-Présidente en charge de l'éducation au territoire
Présidente de la Commission Education au Territoire
Maire Adjointe de Metz

Dominique LORRETTE
Président des Commissions Finances, Communication et Marque Parc, et Appels d'Offres
Conseiller municipal de Novéant-sur-Moselle

Le Comité Syndical du Parc

Ont voix délibérative,

- **Conseil Régional de Lorraine :** Evelyne GAREAUX, Michèle GRÜNER, Edouard JACQUE, Jean-Pierre LIOUVILLE, Jean-Luc MANOURY, Jean-François THOMAS, Rachel THOMAS, Julien VAILLANT, Thibaut VILLEMIN, Paola ZANETTI
- **Conseil Général de Meurthe-et-Moselle** : Olivier JACQUIN
- **Conseil Général de Meuse :** Yves PELTIER
- **Conseil Général de Moselle :** André PERRIN, Titulaire, Claude CORNET, Suppléant
- **Communes de Meurthe et Moselle :** Christiane CONTAL, *Maire de Pagny-sur-Moselle,* François FORIN, *Maire de Lucey,* Daniel GUILHEN, *Maire-Adjoint de Ville-sur-Yron*
- **Communes de Meuse :** Jean-Luc HERO, *Maire de Rouvrois-sur-Meuse*, Jean-Louis MASO, *Maire délégué de la commune de Bonzée*, Gérard PELTRE, *Maire de Lachaussée*
- **Communes de Moselle :** Thierry DUVAL, *Maire de Belles-Forêts*, Rémy HAMANT, *Maire de Lindre-Basse*, Dominique LORRETTE, *Délégué de la commune de Novéant-sur-Moselle*
- **Ville de Metz :** Marielle OLESINSKI, *Maire-Adjoint de Metz*
- **Communauté Urbaine du Grand Nancy :** Claudine GUIDAT, *Vice-Présidente de la CUGN*
- **Villes-Portes :** Bernard MULLER, *Maire de Commercy*

Sont consultés,

- **Conseil de Développement du Pays du Val de Lorraine:** Henri POIRSON, *Président de la Communauté de Communes des Vals de Moselle et de l'Esch et Maire de Dieulouard*
- **Conseil Economique et Social de Lorraine :** Philippe BURON-PILATRE, *Vice-Président, Délégué au Tourisme*
- **Conseil Scientifique du Parc :** François GUEROLD, *Président*
- **Office National des Forêts** *:* Marc DEROY
- **Fédération Régional de la Chasse :** Gérard MATHIEU, *Titulaire,* Olivier SCHOENSTEIN*, Suppléant*
- **Fédérations Départementales de Pêche** *:* Guy SAPRANI*, Président de la Fédération de Meurthe et Moselle*
- **Conservatoire des Sites Lorrains** *:* Alain SALVI*, Président*
- **Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles** *:* Olivier ROUSSELLE*, Membre*
- **Centre Régional des Jeunes Agriculteurs** *:* Gaëtan MULLER*, Président des Jeunes Agriculteurs de Meuse*
- **Comité Régional du Tourisme** *:* Rachel THOMAS et Jean-François THOMAS
- **Comités Départementaux du Tourisme** *:* Jean-Michel KLAINE*, Directeur du Comité Départemental du Tourisme de la Moselle*
- **Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine** *:* Fabrice NOIROT*, Membre de la CRACL*
- **Chambre Régionale des Métiers** *:* Frédéric BIANCHI, *Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Meuse*
- **Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie** *:* Jean-René DUBOIS*, Titulaire, Directeur Général,* Martine KLATT*, Suppléante, Directeur Général Adjoint*
- **Centre Régional de la Propriété Forestière Lorraine Alsace** *:* Marie-Alix de SARS*, Administrateur*

L'équipe du Parc

Les agents du Parc

Au 31 décembre 2010, le nombre d'agents en poste est de 38, répartis comme suit :
- Stagiaires ou titulaires de la fonction publique territoriale : 6
- Agents en CDI : 18
- Agents en CDD : 10
- Mise à disposition par l'Education Nationale : 2
- Mise à disposition par le Conseil Régional de Lorraine : 1
- Agents en CUI/CAE : 1

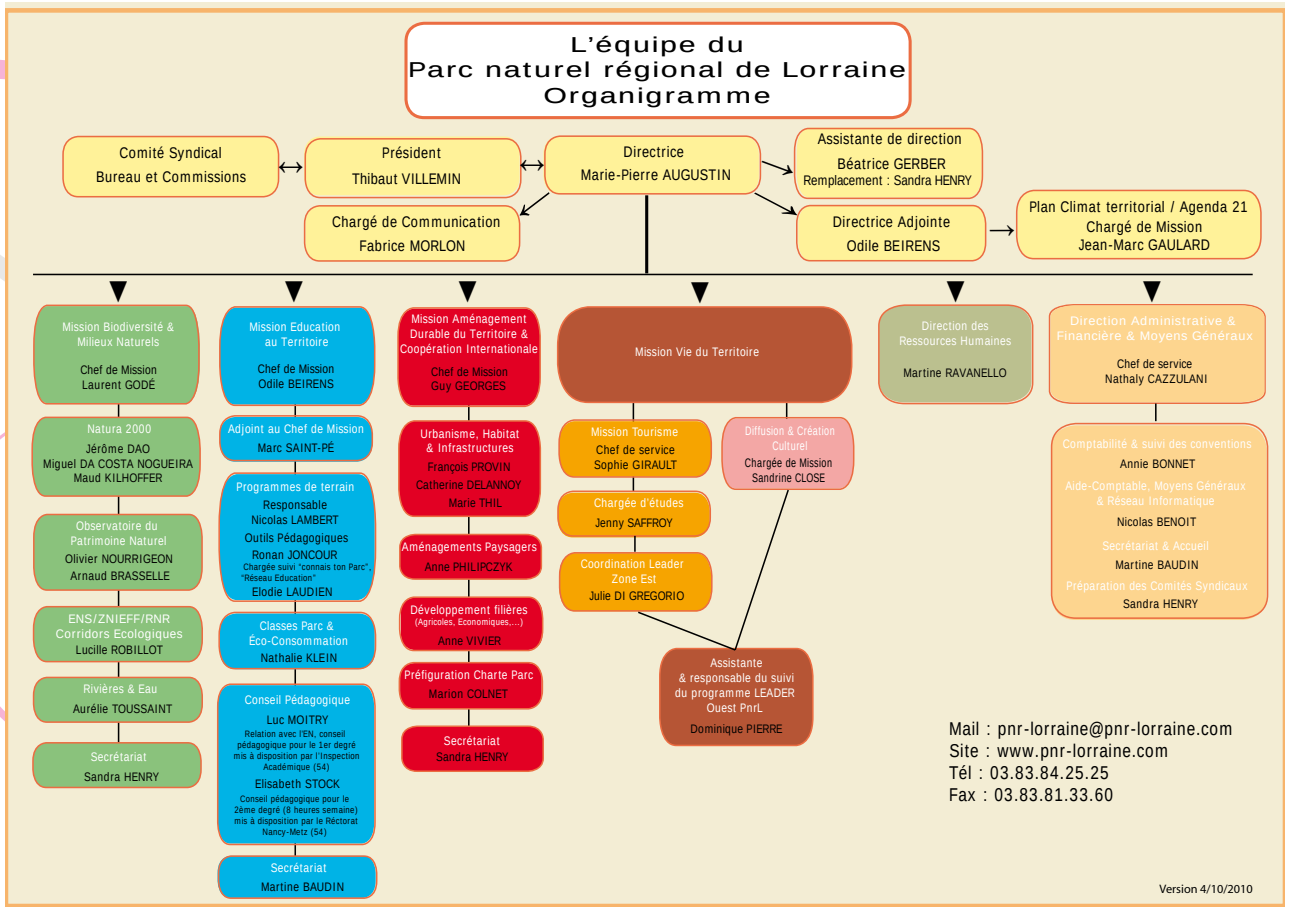

Pyramide des âges

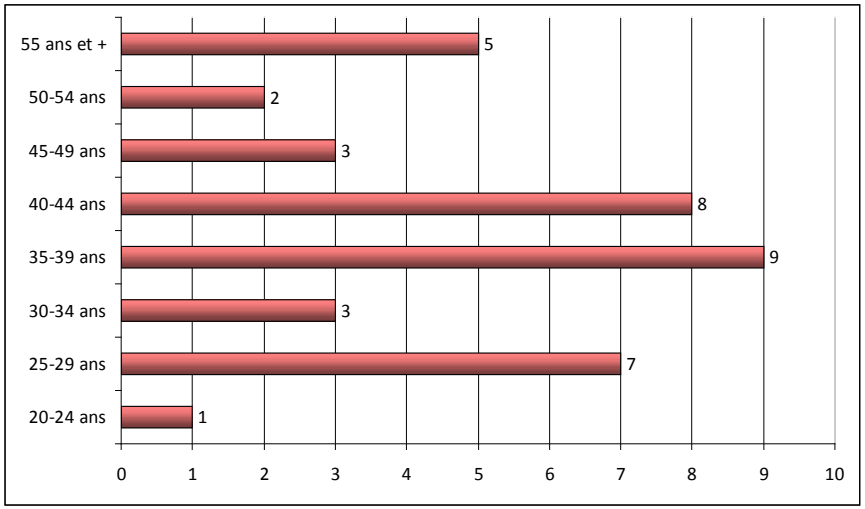

Le niveau de qualification des agents du Parc

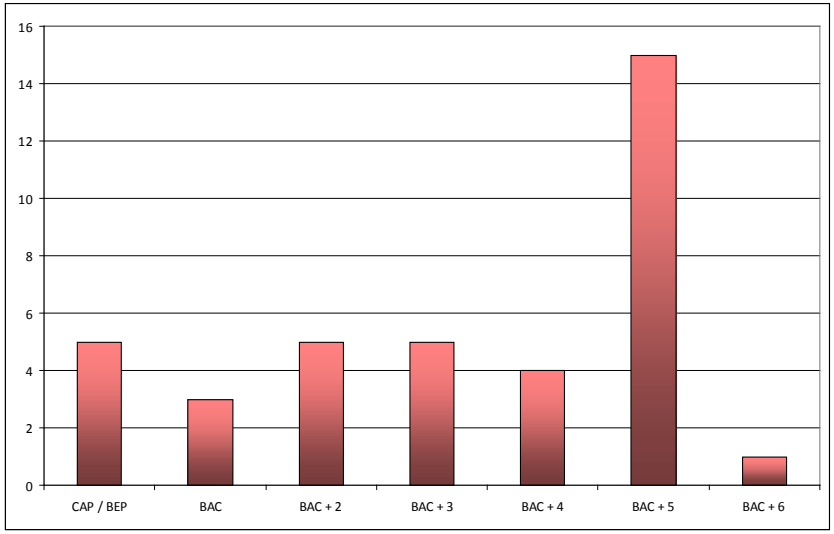

Les stagiaires accueillis en 2010

Comme chaque année, le Parc a accueilli de nombreux stagiaires au sein de ses différents services. Au nombre de 22, ils ont participé à des missions variées : Atlas communaux, concours « Prairies Fleuries », inventaires faune et zones humides, diagnostic haies ripisylves, participation et suivi des ateliers de projets, secrétariat…

La formation

En 2010, les agents du Parc ont suivi au total 19 formations sur des thématiques diversifiées. Par ailleurs, l'ensemble du personnel a suivi une formation relative aux marchés publics.

Le budget 2010 du Parc

Le budget primitif au Parc a été voté par le Comité Syndical du Parc le 16 décembre 2009.

Le Parc peut conduire ses actions grâce à la participation financière de ses partenaires qui sont principalement l'Etat, la Région Lorraine, les Départements de la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et la Moselle et ses adhérents.

En fonction des opérations, le Parc peut également compter sur le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'Europe.

Enfin, la recherche de mécénat (EDF, Caisse d'Epargne, ADEME...) permet de soutenir des programmes spécifiques.

Le montant global du budget de l'exercice 2010 s'élève à 3 214 150 € en section de fonctionnement.

Budget 2010 du Parc (section de fonctionnement)

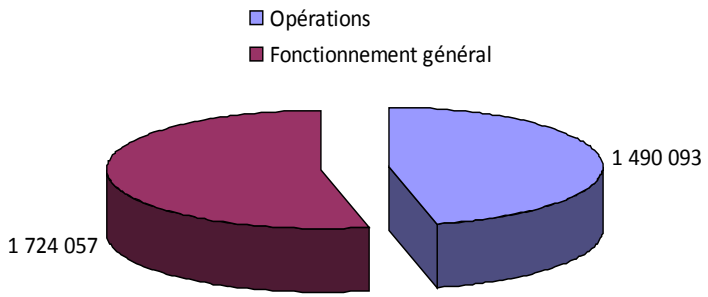

Répartition des recettes pour opérations

Partenaires	Subventions	%
Région Lorraine (Convention 2008-2010)	355 921	23.3
Région Lorraine (fonds traditionnels)	174 082	11.4
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	9 000	0.6
Conseil Général de Meuse	17 000	1.1
Conseil Général de Moselle	145 580	9.5
Natura 2000	249 383	16.3
FEADER	93 000	6.1
Crédits LEADER	143 129	9.4
Crédits INTERREG	15 266	1
DREAL	128 859	8.4
FNADT	51 000	3.4
Ministère de la Culture	50 000	3.3
DRAC Lorraine	8 000	0.5
ADEME	4 037	0.3
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	32 331	2.1
ONF	9 900	0.6
Fédération des Parcs	5 000	0.3
Crédits RTE	15 300	1
Fondation EDF	5 000	0.3
Mécénat de la Caisse d'Epargne	8 000	0.5
Recettes des animations Education	3 000	0.2
Communes et CODECOM	4 500	0.3
TOTAL	1 490 093	100

Répartition des recettes pour fonctionnement

Partenaires	Subventions
Région Lorraine	1 399 858
Etat / DREAL	133 350
Etat / Agenda 21	13 916
Cotisations	89 562
Fonds européens	74 690
Divers	12 681
TOTAL	1 724 057

Carte d'identité du territoire

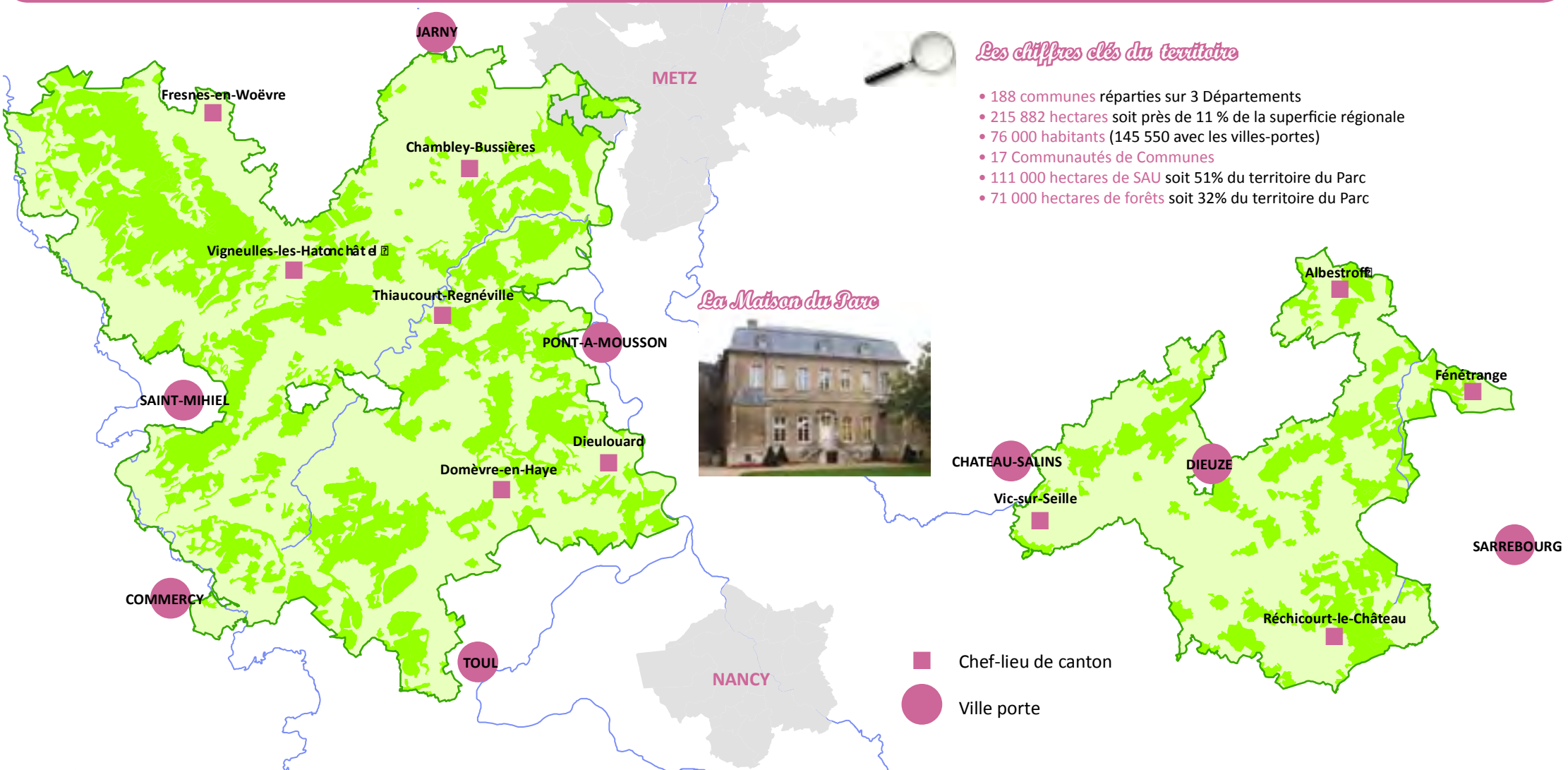

Les chiffres clés du territoire

- 188 communes réparties sur 3 Départements
- 215 882 hectares soit près de 11 % de la superficie régionale
- 76 000 habitants (145 550 avec les villes-portes)
- 17 Communautés de Communes
- 111 000 hectares de SAU soit 51% du territoire du Parc
- 71 000 hectares de forêts soit 32% du territoire du Parc

La Maison du Parc

Les 54 communes du Parc en Meuse

Apremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dieue-sur-Meuse, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Génicourt-sur-Meuse, Géville, Girauvoisin, Hannonville-sous-les-Côtes, Han-sur-Meuse, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroixsur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Eparges, Loupmont, Mécrin, Mouilly, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richecourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Rupt-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Rémy-la-Calonne, Saulx-les-Champlon, Seuzey, Sommedieue, Thillot-sous-les-Côtes, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vignot, Xivray-et-Marvoisin

Les 77 communes du Parc en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussières, Charey, Damptivoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Ecrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hageville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Limey-Remenauville, Lironville, Lucey, Maidières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbache, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagney- derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Ville-sur-Yron, Waville, Xammes, Xonville

Les 57 communes du Parc en Moselle

Albestroff, Ancy-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Eglise, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Dornot, Fénétrange, Fribourg, Gelucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guéblange-les-Dieuze, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Selle, Insviller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Moussey, Moyenvic, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Vionville, Wuisse, Zarbeling, Zommange

Glossaire

ADASEA : Association Départementale pour l'Amélioration des Structures et des Exploitations Agricoles
ADCPE : Association pour le Développement du Circuit de la Pierre d'Euville
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADEVAL : Agence de Développement du Val de Lorraine
BOMBINA : Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature
CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Aménagement
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CDT : Comité Départemental du Tourisme
CETE : Centre d'Études Techniques de l'Équipement
CERPA : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Paysages
CGA : Centre des Groupements des Agrobiologistes
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CODECOM : Communauté de Communes
COET : Conseil d'Orientation en Education au Territoire
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CRT : Comité Régional du Tourisme
CUGN : Communauté Urbaine du Grand Nancy
DDT : Direction Départementale des Territoires
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF : Electricité de France
ENS : Espace Naturel Sensible
ENSAIA : Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires
ENSANS : Laboratoire Environnement, Santé et Société
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Lorraine
INPL : Institut National Polytechnique de Lorraine
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres
IUVT : Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires
LGV : Ligne à Grande Vitesse
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MAET : Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
OMA : Office Municipal pour l'Animation
ONF : Office National des Forêts
PER : Pôle d'Excellence Rurale
PCT : Plan Climat Territorial
PNR : Parc naturel régional
PNRL : Parc naturel régional de Lorraine
RTE : Réseau de Transport d'Electricité
SITER : Systèmes d'Information pour les Territoires
SITLOR : Système d'Information Touristique Lorrain
SCOTAM : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine
SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain
UNICEM : Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

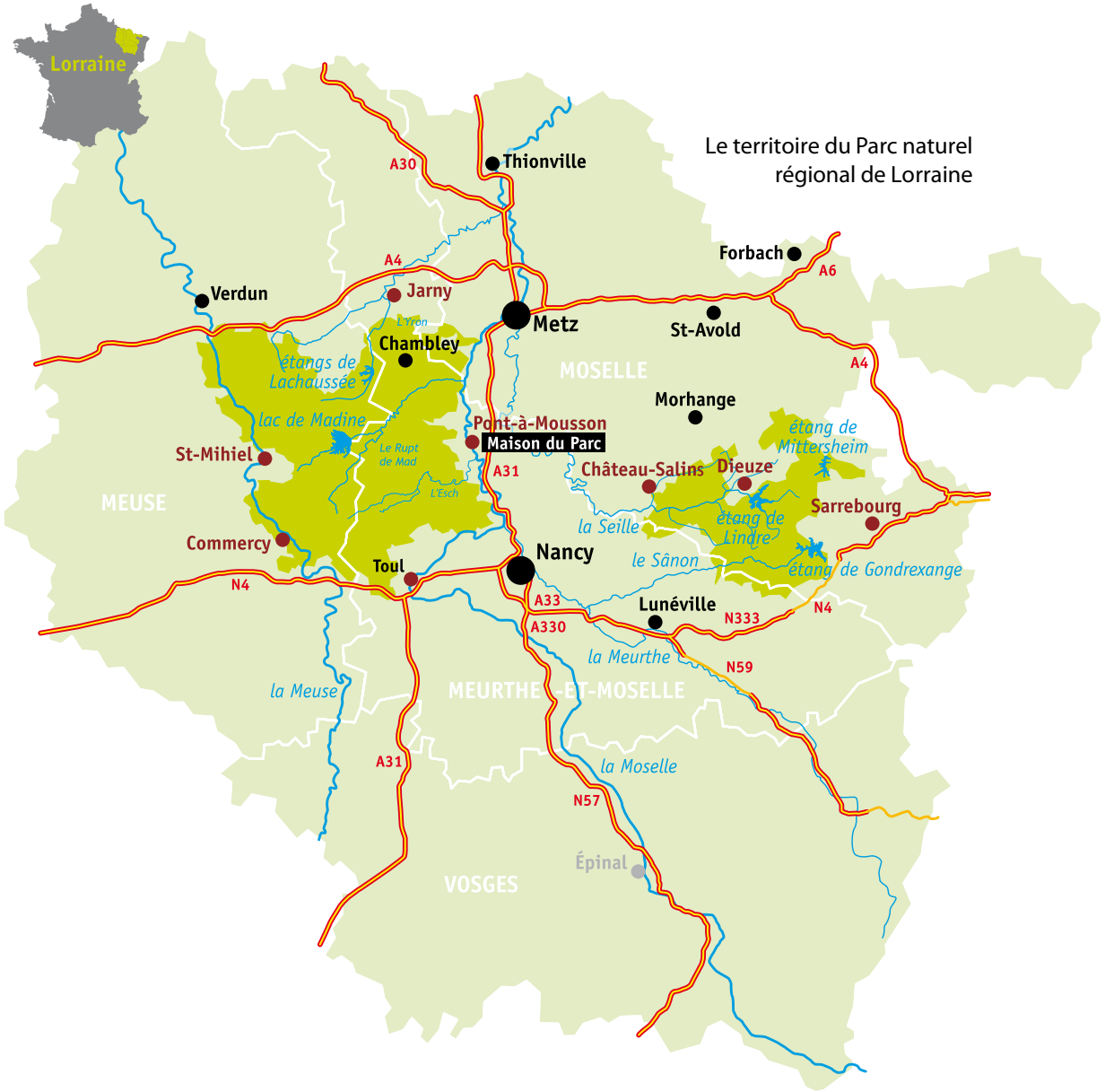

Le territoire du Parc naturel régional de Lorraine

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **THIBAUT VILLEMIN**
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : **MARIE-PIERRE AUGUSTIN**
RÉDACTION / CONCEPTION : **PNR LORRAINE / MARION COLNET / FABRICE MORLON**
IMPRESSION : **IMPRIMERIE L'HUILLIER / FLORANGE 57192**

© PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE / TOUS DROITS RÉSERVÉS

une autre vie s'invente ici...

La Région Lorraine

Parc naturel régional de Lorraine

Maison du Parc - Logis Abbatial
Rue du Quai - BP 35
54702 Pont-à-Mousson cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
Fax : 03 83 81 33 60
Site internet : www.pnr-lorraine.com

Crédits photos : PnrL, Jenny SAFFROY, Miguel DA COSTA NOGUEIRA, Aurélie TOUSSAINT, Jérôme DAO, Ronan JONCOUR